LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME III. EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 4 JUIN, 1908. NUMERO 35.

MORINVILLE.

M. A. Houle du Montana est en visite chez ses frères Norbert et Jérémie. Mr Houle est tellement satisfait des avantages qu'offre notre pays, qu'il a décidé de se fixer définitivement au milieu de nous. Plusieurs autres compatriotes viendront le rejoindre sous peu.

Monsieur Starke (Police Montée), vient de nous quitter. Ce n'est pas sans regrets que nous l'avons vu partir, car durant son court séjour parmi nous, Mr Starke a su se faire de nombreux amis. Nous lui souhaitons du bonheur au nouveau poste qui lui sera assigné.

Nous voilà sans juge de paix, depuis plusieurs jours déjà. Nous espérons que le Gouvernement ne tardera pas plus longtemps à nous en donner un et même deux.

Et pourquoi ne choisirait-on pas des citoyens de la place pour remplir cette charge? Plus d'un de nos citoyens sont qualifiés pour remplir ce poste important.

Jeudi dernier, jour de l'Ascension, nous avons été agréablement surpris en entrant à l'église, de voir une magnifique statue du Sacré-Coeur. Nos félicitations à nos jeunes gens qui ont acheté en se cotisant un si beau Sacré-Coeur. La statue sera bénie un dimanche dans le courant du mois.

Nos jeunes gens qui font parti de l'escadron de St-Albert se préparent pour le camp qui aura lieu à Calgary du 7 au 17 juin. Grâce à l'activité dusergent quartier maître, H. Boissonnault, et les sergents Nobert, Chaput et Gauthier, il n'y aura pas de vide dans notre troupe de Morinville.

Nos troupiers partiront de Morinville dimanche, à midi. Mr le Curé Ethier les accompagne, comme aumônier de l'escadron.

Bon voyage à nos jeunes soldats.

JULES DES TREMBLES.

ST-ALBERT

La partie de base-ball entre les St-Albert et Morinville, qui a eu lieu ici dimanche, a été très intéressante, avec un résultat de 13 à 14, en faveur du club de Morinville.

Dimanche dernier, Mr. et Mme R. Duplessis, Melles M.-J. Girard, M.-A. DeGagné et T.-L. Girard, d'Edmonton, étaient les hôtes de Madame J. Lavoie et Melle Julienne LeVasseur.

La récolte a très bonne apparence, et s'annonce meilleure que jamais.

La briqueterie de MM. Dussault et O'Kefe est très prospère. Les ordres sont nombreux et l'ouvrage est considérable.

BEAUMONT

Mme Ouellette, ici depuis trois mois, retournera à St-Paul des Métis avec ses deux enfants.

Avec partiront Mme Wilfrid Ouimet et Melle Ouimet, qui s'en vont aussi demeurer à St-Paul. Mr Durocher a été les reconduire à Edmonton.

LE MEURTRE DE MORINVILLE.

Mercredi de cette semaine commençait à la cour Suprême devant son Honneur le juge Stuart, le procès de Herman Krone, accusé du meurtre de Jean Brusha, le 31 janvier 1908, à la maison de J. Sprinklo, près de Morinville.

Krone a plaidé non coupable, il a rendu son témoignage d'une voix ferme et aucune crainte ne se lit sur sa figure. Il admet d'avoir tiré sur Brusha, mais il se trouvait en état de légitime défence.

L'accusé sera probablement acquité, au moment où nous allons sous presse le jury n'a pas encore rendu de sentence.

BELLE VALLEE.

Nous sommes heureux de publier une lettre du Rév. Mr Ouellette, l'actif colonisateur de l'Alberta-Nord, qu'il écrit de St-Paul des Métis:

"Je viens de visiter toute une nouvelle région, c'est le sud de "Frog Lake, Alta." Les bords de la Rivière Saskatchewan entre Onion Lake et Moose Creek, peuvent recevoir un grand nombre de colons. Prenez votre carte et voyez les townships suivants:

Township 56 et 55, Rang 4
Township 55 et 54, Rang 3
Township 55 et 54, Rang 2
Township 55 et 54, Rang 1

Dans le township 54, rang 3, section 14, est un terrain planche de toute beauté. Autrefois il y a eu les magasins de la Compagnie du Nord-Ouest. Actuellement au sud de la rivière Saskatchewan, on est à préparer une traverse. Là, bientôt il y aura un ferré. La rivière Vermillon se décharge à cet endroit dans la rivière Saskatchewan. La ville Vermillon est à 25 ou 30 milles. Le terrain sur les bords de la rivière est plat et à certains endroits, quelque peu ondulé. A 4 ou 5 milles au nord de la rivière le terrain offre un aspect plus vallonneux.

En général la terre est bonne. Il y a du foin à peu près partout, de sorte qu'un homme peut bien faire de la belle culture mixte et beaucoup d'élevage. Ce n'est qu'à 15 milles à l'Ouest de la mission Onion Lake. Là on trouve de tout, prêtre, couvent, magasin, moulin à scie, télégraphe, etc. Je crois qu'un bon groupe de Canadiens ou de Français y trouveraient des homesteads très satisfaisants. Si les catholiques ne s'emparent pas de ce terrain, il deviendra avant longtemps la proie des étrangers. Pour se rendre à ce nouveau champ de colonisation dont le nom sera à l'avenir "Belle Vallée," on débarque à Lloyminster, Alta. On se rend à Onion Lake par la malle qui quitte Lloyminster tous les jeudis matins. Rendu à Onion Lake, allez voir les Pères de la mission.

Mr Tremblay, établi à 3 milles de la mission dans cette contrée est prêt à guider tout Canadien-français et lui faire choisir un beau lot. Onion Lake est à 35 milles de Lloyminster, petite ville sur le chemin de fer du C.N.R.

La région appelée Belle Vallée se trouve à 40 milles à l'est de St-Paul des Métis.

Si quelqu'un est à la recherche de bons et beaux homesteads, c'est un point que vous devez conseiller. Le R. P. Cunningham, O.M.I., se fera un plaisir de recevoir les colons et de les diriger à bonne fin. Avant de venir visiter, un colon ferait bien d'aller au bureau des terres et voir Mr Arsenault pour avoir la garantie que les homesteads de ces townships sont bien libres.

Donc, en plus de St-Paul des Métis, il y aura maintenant cette région appelée Belle Vallée.

Tout à Vous,
Rév. J. A. Ouellette.

Sachons répondre en foule à l'appel de notre zélé compatriote, et que les nouveaux venus se dirigent vers cet autre coin de terre à nous, au nom si poétique de Belle Vallée.

Emparons-nous du sol, là est le secret de notre force.

Association St-Jean-Baptiste d'Edmonton.

Dimanche prochain aura lieu dans la salle de l'Ecole Séparée la réunion mensuelle des membres de l'Association St-Jean-Baptiste d'Edmonton.

Nous espérons que tous se feront un devoir d'assister à cette assemblée qui sera très importante. On y discutera la question de la célébration de la St-Jean-Baptiste le 24 de juin.

Rendons-nous en foule à cette réunion et ne demeurons pas en arrière lorsqu'il s'agit de l'intérêt de notre nationalité.

Notre Poète National Décédé.

Une dépêche de la Presse Associée annonce la mort de Louis Fréchette, le grand poète canadien-français, survenue à Montréal dans la nuit de samedi à dimanche dernier. Louis Fréchette est né le 16 novembre 1839. Journaliste et poète, ancien député du comté de Lévis au parlement fédéral, il était depuis 1889 greffier du Conseil Législatif de Québec. Ancien rédacteur du "Journal de Québec", du "journal de Lévis", de "l'Amérique" de "Chicago" et de "La Patrie" de "Montréal" et il n'a jamais complètement abandonné le journalisme et tout récemment encore une feuille de Montréal publiait des extraits de ses mémoires.

L'Académie Française a couronné ses poésies des 1880. C'était la première fois que cet honneur était accordé à un Américain.

Parmi ses nombreuses publications, les plus célèbres sont "Pêle-mêle", "Les Fleurs Boréales," "La Légende d'un Peuple", "Les feuilles volantes", etc.

Louis Fréchette était la trompette sonore qui a proclamé au vieux monde l'existence d'une France littéraire sur les bords enchantés du St-Laurent. L'inspiration patriotique qui souffle dans les beaux vers du grand disparu fait bondir nos coeurs de patriotisme, il était le barde de la jeune nation canadienne. Il a chanté en vers immortels le passé de notre race et entrevu pour elle un avenir brillant.

Compagnon et ami de Garneau, Honoré, Mercier, Sir Wilfrid Laurier, Chapleau, et tout ce que le Canada français a produit de grand dans la politique ou dans les lettres depuis près d'un demi-siècle; son souvenir restera à jamais dans ses oeuvres, vrai monument littéraire d'un peuple nouveau.

Fréchette comptait au nombre de ses amis un grand nombre de personnages illustres d'Angleterre et surtout de la France, et durant un séjour de quelques années à Paris, avait su mériter une amitié qui pour lui, primait celle de tous les autres, l'amitié de Victor Hugo.

Nous offrons à Mr Madore, avocat d'Edmonton, neveu du grand disparu, ainsi qu'à la famille éplorée, nos plus sincères condoléances.

O notre Histoire — écrin de perles ignorées! —
Je baise avec amour tes pages vénérées.

O registre immortel, poème éblouissant
Que la France écrivit du plus pur de son sang!
Drame ininterrompu, bulletins pittoresques
Des hauts faits surhumains, récits chevaleresques,
Annales de géants, archives où l'on voit,
A chacun des feuillets qui tournent sous le doigt,
Resplendir d'un éclat sévère ou sympathique,
Quelque nom de héros ou d'héroïne antique!
Où l'on voit s'embrasser et se donner la main,
Les vaillants de la veille et ceux du lendemain;
Où le glaive et la croix, la charrue et le livre,
—Tout ce qui fonde joint à tout ce qui délivre—
Brillent, vivant trophée où l'on croit voir s'unir
Aux gloires d'autrefois celles de l'avenir.



(Extrait de la Légende d'un peuple).

COURAGEUX MEDECIN

Mr le docteur J. Rymer, ancien membre du choeur de chant de l'église Immaculée Conception, qui vivait au milieu de nous depuis six mois, vient de nous quitter mardi de cette semaine pour aller dans le grand Nord, prodiguer ses soins aux Indiens et demeurer avec eux.

Mr Rymer se rend à Good Hope sur le fleuve McKenzie, à 1,800 milles au nord d'Edmonton. Mr Rymer aura un district qui s'étendra jusqu'à l'océan Artique. Plusieurs maladies sévissent à l'état épidémique dans ces contrées. Mr Rymer se dévouera au soulagement des Indiens et Esquimaux de ces froides contrées, et fera en sorte de les initier aux lois de l'hygiène, le grand remède par excellence.

Mr Rymer parle le français, avantage très grand au milieu de ces tribus qui comprennent notre langue. Il étudiera les différents dialectes des trubus sauvages aussitôt installé.

Le Dr Rymer est né à Croydon Angleterre, en 1863. Il est célibataire. Sa famille est une famille renommée dans la médecine. Son grand-grand père était un chirurgien de l'armée anglaise, et fut le premier à découvrir le remède contre le scorbut, il y a 100 ans passé.

Nous souhaitons tout le succès possible au courageux médecin et espérons pour lui un bon et lucratif voyage.

LE BILL DES TERRES PRESENTE

Le 29 de mai, l'hon. Frank Oliver. a présenté à la Chambre le bill concernant les terres de l'Ouest et la loi sur la "préemption". Cette question importante intéresse les colons du nord des nouvelles provinces, spécialement dans la partie ouest de la Saskatchewan et la partie est de l'Alberta.

A TRAVERS LE PAYS POUR LA BAIE D'HUDSON.

L'inspecteur Pelletier, de Régina, a quitté Edmonton lundi dernier avec quelques policiers en route pour la Baie d'Hudson. C'est la première fois que s'accomplit ce grand voyage. Les voyageurs descendront en bateau la rivière Athabaska, jusqu'au grand Lac des Esclaves puis à travers les terres Barren et une suite de petits lacs et de rivières jusqu'à Chesterfield pour ensuite se diriger vers la côte de la Baie d'Hudson jusqu'à Fort-Churchill le but de l'excursion.

Le but du voyage est de connaître les ressources du pays. A son retour, Mr Pelletier fera un rapport détaillé sur le pays parcouru et sur les différentes tribus rencontrées sur le parcours. Ces tribus sont composées d'Indiens et d'Esquimaux. Les policiers s'arrêteront à plusieurs endroits afin de s'assurer si les lois de la chasse sont observées dans cette partie du pays.

Aucun Indien n'est engagé dans le voyage, tous ces travaux seront exécutés par quatre membres de la police montée. Avec l'inspecteur Pelletier se trouvent les sergents Joyce, du Fort Saskatchewan, le constable Walker, du même endroit, et le constable Conway, de Calgary. Ces hommes d'expérience ont fait leurs preuves et sont les plus aptes à bien remplir la mission difficile.

Le voyage complet de l'inspecteur Pelletier sera long de 3,000 milles. Il aura à voyager pour des semaines dans une contrée aride, où le seul combustible est la mousse.

Les constables sous les ordres de Mr Pelletier demeureront au Fort Churchill trois ans et remplaceront les trois policiers dont le service est terminé. Mr Pelletier sera de retour avec ces derniers à Régina vers la fin de l'année.

MORT D'UN POETE CELEBRE

François Edouard Joachim Coppée est mort samedi, le 23 mai, à Paris. Il naquait dans la capitale en 1842, et s'adonna de bonne heure aux inspirations de la Muse. On peut dire qu'il fut au premier rang des poètes de sa génération.

C'est lui qui, lors de la visite de l'empereur Nicolas, à Paris, fut chargé de composer une ode qu'il lut au souverain russe.

Dans ses dernières années Coppée fut un des plus ardents défenseurs du parti qui fait la lutte au régime gouvernant actuellement en France.

La nouvelle fanfare d'Edmonton.

La nouvelle fanfare de la ville a paradé samedi soir dans l'Ave. Jasper. Les trottoirs étaient bondés de promeneurs. 18 membres étaient présents. Le nouveau costume est très joli, rouge avec bandes noires et pantalon bleu foncé. Il est regrettable que la ville n'ait pas un parc public où tous les citoyens pourraient aller entendre les concerts de la nouvelle fanfare qui est excellente et les applaudissements ne lui ont pas été ménagés samedi soir. Les membres de la nouvelle fanfare ont reçu un chèque de $25.00 de Mr York pour aider au succès d'ailleurs assuré de l'entreprise.

POLICIERS DE RETOUR A EDMONTON.

Le sergent Andersen, R. N. W. M. P. de la Rivière de la Paix et Drs. Brathwhite et Biggar sont revenus de Clinton, C. A. où ils étaient pour la cause de Fred W. Trumper, accusé de meurtre. Trumper a été acquité, faute de preuves contre lui. Il est probable que Trumper retournera aux Etats-Unis chez son père, pour s'occuper d'agriculture.

BIG EDDY

Mr Tobatier, d'Athabaska Landing est de retour d'un voyage aux montagnes Rocheuses. Il est enchanté du pays et assure son développement rapide. Chaque jour des trains de chevaux de pacte montent vers les montagnes, presque tous sont la propriété de prospecteurs.

Le pays au nord de Big Eddy est très accidenté, mais assez ouvert et conviendrait admirablement à l'élevage des animaux de boucherie.

Mr Ben. Berthaux, Français de naissance, établi au Big Eddy depuis quelques années possède maintenant un magasin général de première classe, et donne en même temps le logement et la pension aux voyageurs.

Le Grand Tronc Pacafique aura un "town-sight" à Big Eddy, qui se trouve à 100 milles d'Edmonton.

Causant du climat et de l'avancement de la saison dans ces contrées, Mr Tobatier assure que la contrée est de première classe pour les céréales, et le potager.

Mr Ben Berthaux a déjà mangé de beaux radis, ainsi que de la laitue et cela vers le 15 de mai.

Pour la première fois dans la région, Mr St-Clair, a ensemensé quelques minots d'avoine, et Mr Tobatier affirme qu'elle était plus avancée le 20 mai que celle du district d'Edmonton le 30 du même mois.

Mr Tabotier est revenu par la route du Lac Ste-Anne, et a admiré les belles terres situées à 8 milles au nord du Grand Tronc Pacifique entre la Rivière Pembina et le Lac Ste-Anne, le foin est très beau, et les homesteads à prendre ne le cèdent en rien aux plus belles terres du reste de l'Alberta.

Ces contrées ne sont pas encore habitées, mais un mouvement vers cette partie du pays est déjà remarqué.

Le gouvernement vient de donner un contrat pour la construction d'une route de voiture jusqu'au Big Eddy et les travaux seront commensés incessamment.

Mr Tabotier est enchanté de son voyage et ira un des premiers prendre du terrain dans ces régions et s'occuper de commerce.

Puissent les Canadiens désireux d'avoir un terrain près du Transcontinental, aller aussi fonder de nouveaux foyers du côté des Rocheuses, et assurer l'influence française dans cette partie du pays.

MARCELIN, SASK.

La messe du jour le l'Ascension a été magnifique, notre choeur de chant fait honneur à la paroisse et mérite des félicitations.

Mr AugusteLalonde, depuis quelque temps parmi nous, retournera bientôt à Winnipeg.

Mr A. Lalonde est un riche célibataire. Nous souhaitons un bon voyage à notre populaire ami et un prompt retour.

Le moulin à scie de M. A. Marcelin, est maintenant en opération, et tous les gens de la contrée y font du sciage.

Mr. V. Lalonde, maître de Poste a réparé son magasin qui est maintenant un des beaux édifices de la place.

Toutes les semences sont terminées. Le blé a belle apparence, et nous espérons une magnifique récolte.

Mr Armand de Marcelin unissait sa destinée le 1 du mois de juin à Melle A. Dupont, charmante Parisienne arrivée au pays depuis peu. Nos souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

BROSSEAU.

Mai 30, 1908.

Les semences sont toutes terminées depuis quelques jours. Nos cultivateurs ont bien travaillé depuis un mois. Il y avait beaucoup de travaux à exécuter. Le tout s'est fait en très bonne conditions, la terre étant bien préparée. Nous pouvons dire que nous sommes 15 jours en avant avec l'an dernier. Le grain lève très bien et si la température continue chaude avec un peu de pluie, la récolte sera de beaucoup supérieure à toutes celles du passé.

L'arrivée de nouveaux colons est quelque peu diminuée depuis quelques jours; n'empêche pas que plusieurs ont pris des homesteads dernièrement, entre autres: Mr W. Pepin, qui tient une agence de machinerie à Brosseau ainsi que Messieurs Roy, Charron, Deslauriers et Poitras.

Mr Ed. Brosseau, Jr., a été nommé régistrateur par le gouvernement provincial. Nos félicitations au nouveau titulaire.

Le Rév. M. Clairmont, curé, a été à St-Albert pour affaires de paroisse.

M. L. Lamoureux, du Fort Saskatchewan est arrivé pour résider sur le terrain que lui a donné son père.

Mr Homer Houle est revenu sur son homestead après avoir été passer quelque temps dans sa famille au Fort Saskatchewan.

Plusieurs touristes de Végreville et de Vermillon ont déjà commencé à fréquenter nos charmantes places d'été, entre autre la région du "Big Fish Lake". Ce grand et magnifique lac est de plus en plus visité.

Il est très poissonneux, les rivages sont boisés et offrent un coup d'oeil très joli. La grève du côté sud-est est toute à fait propice pour ceux qui désirent prendre des exercices de natation. Que tous ceux qui passent par Brosseau ne manquent pas d'aller camper quelques jours au lac qui n'est qu'à quelques milles du village.

Mr Alp. Foisy est toujours à la disposition de ceux qui ont besoin de ses services, soit comme guide ou autrement, il peut aussi fournir quelques embarcations.

L'épouse de Mr W. Pepin, de Brosseau, a donné le jour à un garçon qui a reçu au baptême les noms de Joseph, Alphonse Anastase. Parrain et Marraine, Mr et Madame A. St-Hilaire.

Le moulin à scie de Mr Smith est en marche depuis quelques jours et plusieurs fermiers sont à y faire scier leurs billots.

LA TRIPLICE.

L'Angleterre, la France et la Russie semblent plus unies que jamais. Les gouvernants des trois pays se rendent visite, et les peuples voient d'un bon oeil ces rencontres de souverains. Cette union des trois puissances aurait pour but d'isoler la belliqueuse Allemagne et d'assurer ainsi la paix universelle.

Le président de la France, Mr Fallières a rendu visite au souverain Edouard VII, et ce dernier ira bientôt à St-Petersburgs rendre visite au Cyar Nicolas l'empéreur de toutes les Russies. De plus l'union de l'Angleterre et du Japon semble réunir l'Asie et l'Europe, et l'Allemagne isolée demeurera paisible. L'utopie d'un empire germanique sur l'Europe est irréalisable, et les dernières visites des grands de l'Europe semblent ajouter au livre de l'histoire, cette phrase magnifique: "Pour la préservation de la paix universelle."

M. Casinos à sa femme:

—Chérie, j'ai calculé, quand vous m'aimez bien, que l'éclat de vos deux yeux est de quarante bougies.

Le Discours de M. Cyr,

Depute de Provencher.

(Suite).

Mais je ne continuerai pas cette énumération. Héritant d'une situation compromise et rendue désespérée par les lâchetés du parti conservateur, le parti libéral a fait un arrangement au Manitoba par lequel les catholiques jouissent dans toutes les paroisses, à l'exception de deux grandes villes, d'écoles conformes à leurs croyances; dans les provinces nouvelles il a assuré aux catholiques malgré les protestations d'énergumènes comme les Bennett et les Haultain — il a assuré, dis-je, la jouissance perpétuelle des droits qui leur restaient encore, sans mettre d'entrave à l'extention de nouvelles libertés, à toutes les provinces il a rendu une mesure de justice qui leur permettra de marcher librement dans la voie du progrès.

Et cependant le parti libéral ne trouve pas grâce devant ceux qui ont tout compromis et tout perdu. Ce parti qui n'a pas craint de mettre à sa tête un Français et un catholique, porte horreur à ceux qui comptent pour arriver au pouvoir sur le vote des Sproule et des Hughes!

Encore une fois, Messieurs, permettez-moi quelques réminiscences.

En 1866 Gladstone, qui avait tout fait pour l'émancipation des catholiques et qui devait consacrer le dernier effort de son vieil âge pour gagner la liberté de l'Irlande, s'en allait à Rome.

Le cardinal Manning s'empressa d'écrire au Souverain Pontife:

"Gladstone ne vient pas en ennemi et est susceptible d'être gagné, autrement à son retour il pourrait être des plus dangereux...

A notre égard, en Angleterre et vis-à-vis l'Irlande, il est le plus juste et le plus tolérant de nos hommes publics. Il est très sensible aux égards qu'on lui montre et ses sympathies, et son respect, religieusement parlant, nous sont acquis."

Je ne voudrais pas être injuste envers le clergé d'aucun pays, surtout celui du nôtre.

Le peuple canadien non seulement doit de la reconnaissance à son clergé qui l'a conduit à travers tant d'épreuves, mais il doit en être fier. Cependant on m'accordera qu'il serait difficile de trouver un pays où le clergé catholique depuis un siècle a su mieux gagner les âmes à la foi et se concilier les pouvoirs publics qu'en Angleterre, et ce n'est pas s'humilier que de prendre conseil de ses princes de l'Eglise.

Le cardinal Newman disait à son tour: " Dans la vie publique un homme d'esprit élevé n'impose pas ses vues aux autres simplement et complètement. Il lui faut agir de concert avec les autres; il n'est pas libre de choisir ses fins, ni de les poursuivre par des moyens exempts des influences et des méthodes d'esprit moins nobles que le sien. Il ne peut faire que ce qu'il pense être pour le mieux. Il travaille à l'aventure en faveur de mesures si vastes et si compliquées que le résultat final en est incertain.

Un autre maître de la pensée et de l'action, Abraham Lincoln, disait, après avoir subi trois années d'une guerre qui ébranlait le continent:

"Je ne prétends pas avoir contrôlé les événements, mais je confesse simplement que les événements m'ont contrôlé: Maintenant, la fin de trois années de lutte, l'état de la nation n'est pas ce que ni l'un ni l'autre des partis, ni aucun homme eut désiré ou prévu."

Enfin vous permettrez ma dernière citation car, elle est de l'aigle de Meaux. Bossuet dit dans ses immortels discours sur l'histoire universelle:

"Tous ceux qui gouvernent se sentent assujétis à une force majeure. Ils font plus ou moins qu'ils ne pensent, et leurs conseils n'ont jamais manqué d'avoir des effets imprévus. Ni ils ne sont maîtres des dispositions que les siècles passés ont mises dans les affaires, ni ils ne peuvent prévoir le cours que prendra l'avenir, loin qu'ils puissent la forcer. Celui-là seul tient tout en sa main, qui sait le nom de ce qui n'est pas encore, qui préside à tous les temps et prévient tous les conseils."

C'est ainsi, messieurs, qu'à travers les âges, les esprits supérieurs formés aux écoles les plus diverses, se rencontrent pour proclamer qu'il serait souverainement injuste d'exiger des hommes d'Etat, la perfection toujours, le succès toujours.

Mais si c'est une leçon qu'il est bon de retenir, ce n'est pas une apologie que j'ai voulu offrir pour le gouvernement que j'ai l'honneur de supporter en Chambre.

Depuis 1896, la politique de Sir Wilfrid Laurier ne s'est pas justifiée seulement par le raisonnement; elle s'est justifiée par des résultats palpables dont tout le pays est témoin.

En 1896, le parti conservateur, tout surpris d'être obligé d'abandonner le pouvoir, laissait une succession fort embrouillée. Depuis la mort de Sir John MacDonald on peut dire que le pays avait marché à la dérive vers l'abîme que creusent inévitablement les faiblesses et les dissensions. Sans chefs capables de faire face aux problèmes qui demandaient une solution immédiate, il avait laissé se rallumer les vieux brandons de discorde, en donnant au pays le spectacle de l'affôllement pareil à celui d'une bonne femme qui sauve une paire de ciseaux de l'incendie, tandis qu'elle laisse brûler sa bourse. Les ministres eux-mêmes donnaient au peuple l'exemple de la discorde la plus néfaste. Un jour c'était les ministres Canadiens-Français qui démissionnaient et, l'autre jour la combinaison Foster-Tupper; mais tous revenaient au bercail, attirés par l'invincible attrait du pouvoir, sans que pour cela les affaires du pays n'avançassent d'un pouce. On eût alors le spectacle inédit d'un Premier Ministre déclarant à la face du pays que pendant des mois il avait vécu dans un nid de traîtres.

C'est au milieu de tant de fureurs déchaînées que Wilfrid Laurier était appelé à prendre les rênes du pouvoir pour rétablir l'harmonie entre les divers éléments de la population, pour rendre la confiance aux intérêts commerciaux sans laquelle la prospérité est impossible, et pour faire marcher le pays de l'avant sur la grande route de ses destinées. Comme un des plus ardents admirateurs de cet homme d'Etat que la Providence semble nous avoir conservé pour nous guider dans les circonstances difficiles que le pays devait traverser, on me permettra bien de dire que ce n'est pas sans quelque méfiance que ses amis le virent entreprendre cette tâche herculéenne de vaincre les préjugés, d'endormir les passions échauffées par cinq années de luttes, de restaurer les industries ruinées par tant d'instabilité dans le gouvernement et ainsi d'amener la paix et le bien-être au foyer du travailleur.

Mais quelques semaines s'étaient à peine écoulées que tous durent comprendre que l'homme qui était assez philosophe pour dire gaiement, aux jours de mauvaise fortune, que le "royaume des libéraux n'était pas dans ce monde", possédait aussi cette vue de l'au-delà, le sens pratique et la connaissance profonde des hommes d'Etat. Appelant autour de lui l'élite des hommes qui avaient fait leur preuve, distribuant à chacun sa tâche, suivant ses talents.

J'ai déjà dit un mot de la question des écoles du Manitoba.

A l'encontre de Sir Charles Tupper qui tenait un bill remédiateur d'une main et qui de l'autre appuyait des candidats qui s'engageaient ortement à voter contre ce bill, le parti libéral s'attacha à obtenir pour les catholiques les meilleurs termes possibles.

Et le résultat fut de meilleures écoles pour les enfants du Manitoba, et un décret de Rome prêchait non l'agitation mais la prudence, non les dénonciations, mais la reconnaissance des mesures de justice obtenues.

Et puisqu'on continue à vouloir nous harceler à ce sujet, je dirai:

Le pouvoir fédéral a fait tout ce qu'il a pu en conformité avec la théorie du droit des provinces à l'autonomie, Le gouvernement provincial a le pouvoir incontestable de faire plus, ne serait-ce que de modifier les lois au sujet des taxes sur les écoles privées. Pourquoi ne s'adresse-t-on pas à lui, avec la même insistance qu'on met à combattre le parti libéral?

Quand on nous présente des gens comme les uniques défenseurs des bons principes, n'est-il pas juste de leur demander de justifier leur titre par des actes, des actes si simples et si faciles?

Mais le gouvernement Laurier avait à faire face à un autre problème en arrivant au pouvoir. De temps immémorial le torysme avait prétendu au monopole du loyalisme. Chamberlain ,cantonné dans Downing Street, renégat du radicalisme et d'autant plus zélé dans sa nouvelle doctrine, ennemi de toutes les libertés coloniales comme il l'avait été de la liberté pour l'Irlande, ne pouvait voir d'un bon oeil, l'arrivée au pouvoir dans la principale colonie anglaise d'un homme d'Etat qui était engagé par tout un passé politique à la défense des traditions que le parti libéral inaugura en Angleterre au moment où Lafontaine dotait notre pays du gouvernement responsable, Mais, comme je l'ai déjà dit, Sir Wilfrid avait à s'adjoindre un de ces magiciens de la finance, un digne émule de Gladstone, qui d'un seul coup réduisit au silence les critiques malveillantes, en accordant à la mère-patrie le tarif préférentiel, qui a depuis été imité par toutes les autres colonies de l'Empire. Cette politique adoptée au milieu des acclamations de tout un peuple, l'Angleterre en reconnaît aujourd'hui la valeur et le Canada en receuille les bénéfices. Car cette politique n'a pas été dictée par le simple désir de courtiser les autorités impériales, elle a été dictée par ce sentiment que Sir Wilfrid Laurier exprime si bien: "Le Canada avant tout, le Canada toujours."

Cette politique, l'opposition conservatrice n'a jamais osé l'attaquer de front, et après l'immense fiasco de la "protection adéquate" M. Borden veut bien s'occuper aujourd'hui, d'une voix timide, de la masse des consommateurs, que le parti libéral, lui n'a jamais oubliée. Et en rendant au pays la confiance, le tarif Fielding inaugurait cette ère de progrès qui restera comme l'âge d'or dans nos annales. Un seul chiffre suffira pour indiquer la route parcourue.

En 1895-96, la valeur du commerce étranger du Canada, s'élevait à $239,025,360, durant l'année qui vient de s'écouler, cette valeur s'est élevée à $612,652,170, soit presque le triple de ce qu'elle était, lors de l'arrivée au pouvoir. Et que ceux qui ont du goût pour la statistique, ouvrent nos recensements et nos annuaires, ils trouveront que tous les progrès correspondent à l'expansion commerciale, qui a fait de la modeste Puissance du Canada, une puissance mondiale.

Nos industriels réclament surtout des mains pour tenir leurs machines en activité, nos cultivateurs déclarent qu'ils ne peuvent trouver de chemin de fer pour expédier aux marchés, le produit d'une culture toujours grandissante, les uns se plaignent, mais les propriétaires se réjouissent de la plus grande valeur donnée aux biens fonciers, par ce bel élan industriel,les chemins de fer eux-mêmes se récrient de ne pouvoir suffire à cet agrandissement trop rapide, bien qu'ils trouvent toujours chez le gouvernement libéral la plus large générosité, en tant que conforme avec la conservation du domaine national pour le peuple.

Le parti libéral a voulu et donne en ce moment, un nouveau chemin de fer transcontinental au pays; mais à l'encontre du parti conservateur, il n'a aliéné, ni un pouce de territoire national, ni un iota de la liberté des lignes de chemin de fer concurrentes.

Le nouveau transcontinental sera un chemin de fer ouvert à toutes les concurrences et qui offrira aux cultivateurs de l'Ouest, les moyens de transport les plus faciles que les ingénieurs puissent trouver, aussi bien que les meilleurs marchés que l'esprit commercial puisse concevoir.

Ces vastes développements devraient nécessairement amener une grande immigration. L'Ouest s'intéresse surtout à cette question.

A Suivre.

—Papa, les champignons poussent dans les endroits humides, n'est-ce pas?

—Oui, mon enfant...

—Alors, c'est pour ça qu'ils sont faits comme des parapluies,



Prière d'adresser toute communication concernant le Coin Féminin à Magali, Legal, Alta.

CHRONIQUE.

A PROPOS D'UN ARTICLE.

Les articles de notre collaborateur Vieux Jeune sont toujours accueillis avec plaisir par nos lectrices et lecteurs. Leur tour paradoxal — encore que l'auteur se défende de l'être — et leur fine allure savante rencontrent la faveur de ceux-là même qui professent une opinion opposée. On retrouvera ces qualités dans l'article publié aujourd'hui; je n'aurais pas pris la peine de les relever, tant elles sont apparentes, si je ne voulais protester en même temps contre son assertion au sujet de l'amour maternel.

Que Madame de Staël ait cherché à imiter... qui? que les femmes qui fréquentent la Sorbonne, passent des examens avec félicitations du jury, cherchent seulement un effet de chapeau à produire; que Madame Curie soit étrangère à la découverte du radium; Madame Dieulafoy aux explorations et fouilles qui ont rendu le nom de son mari célèbre: soit! Mais, qu'une maman ait seulement un amour de bête pour son petit; qu'un instinct seul la porte à la mort pour sauver son enfant d'un danger! Je proteste au nom des "louves" humaines! Avant d'avancer pareille théorie, il aurait fallu soutenir la légende du Concile de Mâcon: nier que la femme ait un âme.

Magali.

L'ORGUEIL MASCULIN.

Chère Madame,

Votre appel me décide. Cependant, comme la charrue et la herse prennent en ce moment une très grosse part de mon temps, je vous demande de bien vouloir accepter, au lieu d'une dissertion bien balancée, quelques simples idées détachées. La dialectique y perdra. Aussi mon but n'est-il pas de persuader, mais simplement de faire réfléchir lectrices et lecteurs.

L'homme se croit supérieur à la femme. Les féministes des doux sexes disent: c'est à sort. Je dis: c'est à raison.

Au point de vue intellectuel, ce qui fait de l'homme le roi de ce monde, c'est la faculté d'invention. Les animaux ne la possèdent pas. C'est la caractéristique de la race humaine. Plus donc cette faculté sera développée, plus l'homme sera parfait. Mettez en parallèle les inventions de la femme et celles de l'homme, et vous pouvez mesurer la différence de puissance du cerveau masculin et de la cervelle féminine. Inutile, je pense, de développer davantage.

La femme n'a jamais marché de front avec l'homme. Même aux siècles des "bas-bleus" toute l'ambition de ces dames fut de suivre la trace des ... hommes illustres, et pas des plus grands. Au XVIIième siècle aucune ne tente de rivaliser avec Pascal. Au XVIIIième toutes cherchent à imiter Voltaire et Jean-Jacques. Pas une n'emboîte le pas superbe de Montesquieu.

Au reste, pour égaler l'homme en savoir, la femme n'ayant, pas plus que lui, la science est obligée à des études fatigantes et qui occupent toute la vie. Elle doit donc se refuser à la maternité. Lequel est le meilleur: mettre au monde des âmes ou créer des oeuvres, belles soit, mais qui servent à quoi? Car, jusqu'à preuve du contraire, je nie l'aptitude de la femme aux sciences techniques. Je fais exception pour les femmes médecins, les institutrices, les infirmières. Ce ne sera jamais là, forcément, que des cas particuliers et une infime minorité. Au reste ces carrières ne demandent pas une science transcendante et permettent le mariage et la maternité.

Au point de vue moral, je me permettrai même de mettre en doute la supériorité féminine en matière d'affection et de dévouement. Qu'on ne m'objecte pas l'amour maternel. Il est merveilleux, mais en grande partie instinctif— et n'est par conséquent pas une valeur morale à proprement parler. Souvent la pire mégère est une mère admirable. Est-ce un mérite réel? Une louve aurait donc aussi de la vertu? L'amour maternel est si souvent un pur instinct qu'il en est déraisonnable et que bien des mères, par affection, dépravent complètement leurs enfants.

J'accepte toutefois que les femmes vont plus loin dans la passion que la plupart des hommes. Mais les hommes l'emportent sur elles en amour vrai, en affection sérieuses et durables.

On cite dans l'histoire de nombreux exemples d'affection, homme à homme, d'amis mourant l'un pour l'autre. On ne cite nulle part, je crois, d'amitiés profondes et solides entre femmes.

Ainsi, il semble bien que les hommes sont ceux que les femmes ne s'aiment point. On dit qu'à la base de l'amour, il y a l'admiration, ce que je crois très vrai. Les femmes sentiraient donc que les hommes leur sont supérieurs, puisqu'elles ne s'aiment pas entre elles? Et les hommes sentiraient donc que les femmes leur sont inférieures, puisque, souvent, ils s'aiment entre eux plus fortement qu'ils n'ont jamais aimé aucune femme?

Mais vous êtes catholique et croyante, sans doute, aimable lectrice? Dans ce cas je m'en vais vous servir d'un plat très orthodoxe. Ouvrez votre Bible aux premières pages et relisez l'épisode du premier homme et celui de la première femme. Vous y trouverez que le créateur, parce qu'Adam s'ennuyait de sa solitude, lui fit une aide de race semblable. Vous y trouverez ensuite que Satan le Rusé ne s'adressa point à l'homme. Il est fort ennuyeux, n'est-ce pas, d'avoir à reconnaître que la femme la plus parfaite qui ait jamais existé (hors l'Immaculée miraculeuse) soit la cause première des misères de ce monde — et notamment de celles dont se plaignent nos modernes féministes. Car lorsque Dieu, couroncé condamna les coupables, il proportionna le châtiment à la faute et dit à la Femme: "Tu seras sous la puissance de l'homme et il te dominera."

En conséquence, les féministes, au lieu de houspiller le sexe fort, qui n'en peut mais, feraient beaucoup mieux d'adresser directement à l'Auteur de la loi, une pétition en règle et conçue à peu près en ces termes: "Père céleste, le sexe laid abuse outrageusement. Faut changer ça. Donnez-nous, s'il vous plait, la force, l'intelligence et la volonté, et passez-lui la faiblesse, l'éparpillement de la cervelle et les caprices. Nous serons bien gentilles."

Cependant, je ne garantis pas la réussite. Il me semble que, de l'autre côté des étoiles, on n'a pas une confiance absolue dans le beau sexe. Les apôtres ont tous été choisis parmi le sexe laid et l'Eglise, malgré qu'elle ait considérablement rehaussé le sort féminin, ne va pas jusqu'à donner ses dignités même à la meilleure des femmes.

Peut-être y a-t-il ici place pour une Réforme future qui jetterait dans l'ombre celle de ce pauvre Luther.

Lac La Nonne, Mai, 1908.

Vieux Jeune.

POUR LE FOYER.

Le Pain.

On me demande d'inaugurer cette rubrique, en donnant une recette pratique, "la plus expéditive possible" de la fabrication du pain; pour venir en aide à nos "bachelors", qui se ruinent l'estomac avec des petits biscuits mal levés; dont ils doivent se contenter, faute de savoir faire un pain à peu près convenable.

Les proportions données sont pour une "cuite" de douze à treize pains ordinaires. Les heures de la panification peuvent changer suivant la température, retardant ou activant la fermentation, et aussi les occupations de la journée.

Vers neuf heures du matin, mettez une pastille de levain trempée dans un bol contenant une tasse et demie d'eau tiède, laissez une heure.

Prenez de la farine et formez avec cette eau une pâte assez épaisse. Mettez dans un endroit chaud, en prenant garde, cependant, que ce levain ne cuise. En été, il suffit d'envelopper le vaisseau.

Vers sept heures du soir, mettez de la farine dans votre bassin à pain, versez au milieu le levain, ajoutez 5 quarts d'eau tiède dans laquelle vous aurez mis à dissoudre une cuillerée de sucre et 5 cuillerées de sel; pétrissez et obtenez une pâte un peu consistante. Couvrez pour la nuit.

Le lendemain, de bonne heure, ajoutez de la farine pour avoir une pâte ferme; graissez vos moules; farinez les morceaux de pâte et laissez lever.

Mettez à four chaud. Lorsque le four n'est pas suffisamment chaud, le pain met longtemps à cuire, et la croûte est dure et blanche.

Pendant la cuisson, changez les moules de place, pour que l'action du feu soit égale. Il est un moyen d'obtenir de très jolis pains, croustillants, plus légers pour les estomacs à qui la mie ne convient pas.

En pétrissant pour la dernière fois la pâte, ajoutez un peu plus de farine, pour obtenir une pâte plus ferme; soupoudrez vos moules de farine, au lieu de les graisser; mettez vos morceaux à lever.

Une fois bien levés, prenez un moule, renversez-le sur une planche mince soupoudrée de farine, donnez un léger coup pour faire glisser le pain sur la sole du four; enfournez de même les autres pains. Quand la croûte de dessus sera formée et commencera à se dorer, renversez le pain; sortez-le quand il offrira une résistance à la pression du doigt.

Le pain ainsi cuit s'émiette moins, l'été, que celui cuit en moule.

Cordon Rose.

PENSEE DES ALPES

L'aurore la vêtit de pourpre, ce matin,
Dans le cristal brillant des pleurs de la rosée,
Tel, au front rougissant d'une jeune épousée.
L'Amour mêle une larme à son baiser divin!

Chère petite fleur! Quel sera ton destin?
Voudrais-tu sur le bord d'une coupe brisée,
Te pencher tristement au seuil de ma croisée,
Rappelant à mon coeur son souvenir lointain?

Va la trouver plutôt, gentille messagère,
Car tu ne seras pas, pour elle une étrangère,
Porte-lui le parfum des jardins de l'Eden!

Et que, sa lèvre unie à ta fraîche corolle,
Pour moi, te murmurant une douce parole,
Elle songe, rêveuse, au temps du Cyclamen...

J. M.
(Nantua, France).

PETIT COURRIER.

BLANCHETTE — Vous aurez satisfaction la semaine prochaine. Des trois manuscrits, j'en utiliserai un... et, encore c'est "un peu beaucoup" pour vous donner ce plaisir après lequel vous languissez.

Je vous souhaite de bonnes vacances et que le projet de ce voyage se réalise. Jouissez de cet heureux temps de détente et pensez à celles qui en sont privées.

Certainement, il faudra m'écrire de province de Québec. Vous reviendrez dans l'Ouest, sans doute? Je vous attends toujours Blanchette mie.

FLEUR DES EAUX — Avez-vous une imagination poétique!

Vous croyez qu'il est difficile de donner sa sympathie, ainsi, à des inconnues? Je partageais votre opinion, avant de remplir le rôle de confidente envers les chères petites confiantes, qui viennent à moi très vraies, sans détour, et, je vous assure, que j'en suis revenue. On parle tant de courants magnétiques, qu'on peut supposer l'oeuvre de ces petits sorciers de la science! Pourquoi seriez-vous réfractaire?

S'il me vient une proposition de cette sorte, je vous la communiquerai. Au revoir.

UNE LECTRICE. — Pour celles qui le désireraient, je leur procurerais le joli roman de Rose de Provence; Coeur Magnanime.

Vous ne serez pas désappointée, c'est une oeuvre délicate, pleine de vie; la presse lui a fait le plus charmant accueil. Je crois à son succès.

MANITOBAINE. — Il doit y avoir longtemps; je n'ai plus souvenance de cette demande.

Contre l'ennui il faut réagir; avoir la ferme volonté de guérir. Je comprends bien tout ce que vous me dites: il y a des jours tristes dans toutes les vies et à tous les âges. Vous souvenez-vous de vos gros chagrins d'enfant? Dans dix ans, ceux qui vous brisent aujourd'hui, vous apparaîtront aussi petits, aussi dépourvus de relief.

Il vous faut prendre courage, essayer de ne plus penser à ce qui vous fait mal et vous occuper sérieusement de donner un but à votre vie.

Si vous saviez combien d'autres sont en dehors de cet état, qui savent se rendre utiles et jouer leur bout de rôle quand même.

Aussi souvent que vous en éprouverez le besoin, venez. J'aime votre chaude affection et votre nature vaillante, qui saura prendre le dessus de toutes ces misères.

Une jeune fille de Sask., ayant habité Montréal, désire correspondre avec jeune Montréalaise pour s'entretenir amicalement des petits événements mondains, etc.; donnera en retour détails de la vie de l'Ouest. Commencera la première.

Je transmettrai l'adresse, puis, les correspondances devront s'échanger directement.

La moitié du grand merci était suffisant; j'ai tant plaisir à obliger d'aussi gentilles que vous!

BACHELOR. — Très méritoire cet humble retour! J'en sais plus d'une au P. C. qui sont enchantées de cette humiliation du superbe!

J'ai transmis votre supplique à "Cordon Rose", une collaboratrice du Coin qui s'occupera dorénavant de mettre à la portée de vos frères la chimie culinaire.

Vous pourriez vous procurer "La Maison rustique des dames" par Mme Millet Robinet, en vous adressant à un libraire de Montréal. Je ne sais quel est le prix au Canada.

Les recettes demandées passeront dans les prochains numéros.

Il ne faut pas désespérer; peut-être êtes-vous un peu ... difficile? Polissez votre caractère et vos manières et retentez la chance. Bon succès.

FIDELIA— Le retour des anciennes est toujours fêté; pourquoi hésitez-vous à revenir?

Vous voyez que j'avais raison de vous dire d'attendre. Maintenant que vous êtes dans le rose, il ne faut pas abandonner vos amies des heures tristes, n'est-ce pas? Donnez mes amitiés à votre soeur et restez notre Fidèle.

MELLE ANTOINETTE A. — C'est aimable de venir de si loin pour me dire cet encourageant bonjour.

On me laisse entrevoir l'amélioration que vous demandez: attendons patiemment.

Certainement vous avez votre place au Coin.

MADAME J. B. M. — Je vous envoie les renseignements demandés. Adressez-vous au bureau des Terres, à Winnipeg.

Une parole de sympathie est bien banale à vous offrir, dans les circonstances douloureuses que vous traversez, voulez-vous l'accepter, néanmoins, sachant qu'elle part d'un coeur sincère? Que ne puis-je vous aider davantage dans l'oeuvre de relèvement que vous entreprenez.

ECLAT DE RIRE. — La remarque ne pouvait venir que de vous! Très vaguement: beaucoup moins de cheveux et l'air moins japonaise! Etes-vous contente?

Vous basez étrangement vos amitiés, heureusement que nous ne nous verrons jamais!

Contre le hâle, il faut éviter de passer devant son miroir, sortir voilée, même quand on a très chaud, et croire qu'on a le teint blanc. Si l'on s'étonne de la teinte chaude, vous pouvez toujours faire un emprunt biblique, et répondre: Si je suis brune, c'est que le soleil m'aregardée!

Comment faire pour ne pas vous aimer! Vous ne doutez pas de votre pouvoir, c'est pourquoi vous posez de ces questions embarrassantes. Une caresse au chapelet de petites soeurs.

LINA.— Je sais que mes fermières sont très occupées en ce moment, aussi je ne suis pas exigeante et me contente des bonjours rapides, comme le vôtre, entre deux éclosions de poussins.

Ces petites pelotes de peluche m'attendrissent toujours aussi. Je souhaite que le pervers coyotte épargne vos couvées. J'attends votre prochaine minute de liberté.

PETITE CHATTE. — Et un chien, un beau Terreneuve qui fait l'admiration de tous.

J'ai fais la distribution de "vos pattes de velours", en me réservant la plus douce.

L'insuccès me semble venir du numéro du coton, essayez d'un plus fin, et appliquez-vous à obtenir la régularité en tirant votre aiguille à la même vitesse.

On vous laisse faire ron-ron près de

Magali.

BIBLIOGRAPHIE

Le Livre du Jour
COEUR MAGNANIME
Roman canadien par
Rose de Provence
Joli volume de 200 pages avec un portrait de l'auteur.
80 cts. franco.

En vente chez J. P. Garneau, libraire, 6 rue de la Fabrique, Québec, et chez Ph. Masson, Propogande du livre
Chemin Sainte-Foye, Québec.

Au bureau de poste, un monsieur s'adresse à un employé:

—C'est pour un simple renseignement, dit-il. Voici... je désirerais savoir... Mais auparavant, comme je ne voudrais pas vous déranger pour rien, vous me donnerez un timbre de deux cents...

—Quelle position préféreraistu pour ton futur mari?

—Je voudrais qu'il soit toujours à mes genoux.

Mme V. — Quand mon mari m'a épousée, il avait les yeux très malades.

Mme G. — Oh! Je m'en doute!

Aux examens.

—Avec quoi raffine-t-on le sucre... brut?

—Avec du noir... animal!

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la compagnie de publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue, Tél. 361.

ABONNEMENT — Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1 par an; Europe, $2 par an. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communisation au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.

JEUDI, 4 JUIN, 1908.

Ou voulez-vous en venir?

Parce que Monsieur l'Abbé Bérubé et moi avons crû de notre devoir de faire connaître à nos compatriotes de la Province de Québec le beau et le bon côté de la question des écoles, dans l'Alberta et dans la Saskatchewan, tout ce qu'il y a de castors et d'extrémistes dans le pays semble nous condamner.

Le bill d'autonomie des nouvelles provinces établit un système scolaire, ou plutôt nous conserve, dans l'Alberta et la Saskatchewan, le système scolaire existant au moment de l'union.

Comme je l'ai écrit déjà plusieurs fois, à quoi bon réchauffer la dangereuse agitation de 1905, puisque l'acte d'autonomie a été sanctionné?

Où nos amis veulent-ils en venir, en nous accusant d'être tièdes, et mauvais patriotes??

Croyez-vous arriver à l'idéal plus tôt que nous, en prenant comme objectif le côté noir du tableau?

Alors nous ne voulons pas vous suivre, et laissez-moi vous dire que je crois qu'il m'incombe de demander à mes compatriotes de ne pas vous écouter.

Après l'"Action Sociale", la "Patrie" du 18 mai revient à la charge, et publie quelques paragraphes de l'un de mes articles, pour, en quelque sorte, contredire Monsieur l'Abbé Bérubé, de Vonda.

Mr l'Abbé Bérubé, dit la "Patrie", "prétend que les Canadiens français de l'Ouest sont en SOMME SATISFAITS du présent, et qu'ils regardent l'avenir avec CONFIANCE.

J'endosse tout ce qu'il a écrit à ce sujet.

Que trouvez-vous à dire à ce langage?

N'y a-t-il pas dans ces assertions autant de patriotisme et de bonne foi que dans celle qui vous fait dire inexactement que nos écoles sont pratiquement neutres.

Pour vous répondre, Messieurs les Castors, nous publierons de nouveau une entrevue que Monseigneur Legal, évêque distingué de Saint-Albert, donnait à Montréal, le 3 mai 1905.

"J'ai déclaré, dit l'Evêque de "St-Albert, que nous étions satis-"faits du système d'école que nous "avons, et nous espérons qu'on "nous le laissera. Je n'ai jamais "dit que c'était le meilleur sys-"tème d'écoles; ..mais nous vi-"vons en paix. Il est faux que nos "écoles séparées tendent à dispa-"raître. Nous en fondons partout "où les catholiques sont assez nom-"breux".

Voilà la déclaration franche, honnête et patriotique que Monseigneur Legal, Evêque de St-Albert, faisait à nos compatriotes des vieilles provinces en 1905, au moment de la discussion sur le bill d'autonomie des nouvelles provinces.

Cette opinion, il me semble, vaut bien la vôtre!

En plus, elle est sûrement assez autorisée pour nous justifier, Mr l'Abbé Bérubé et moi, d'exposer la question des écoles dans les nouvelles provinces, telle que nous la comprenons et, je crois, telle qu'elle existe.

La "Patrie" fait remarquer à ses lecteurs que je signale un danger, et que ceux qui prétendent que tout va comme dans le meilleur des mondes tombent évidemment dans l'exagération.

Le danger que je signale existe moins dans la loi même que dans sa mise en pratique.

Je le répète, la loi telle qu'elle est nous permettrait de donner à nos enfant, catholiques et canadiens-français, une éducation presqu'idéale dans nos écoles, si nous pouvions nous assurer les services de professeurs compétents parmi nos compatriotes.

J'affirme, contrairement à vous, et en cela je suis soutenu par des évêques, des prêtres et des centaines de catholiques canadiens, que dans une école subventionnée par le gouvernement, dans l'Alberta ou dans la Saskatchewan, l'enseignement peut être donné dans un esprit chrétien et catholique, du moment que nous nous serons assurés les services d'un professeur vraiment catholique, qu'il soit religieux ou laïque.

Mais pour cela il ne faut pas provoquer nos adversaires. Nous arriverons à ce but si désirable, en augmentant notre nombre, et partant notre influence dans les Législatures.

Dans ce cas-ci, nous serons d'autant mieux entendu que nous parlerons moins fort.

Dans une lutte inégale le plus faible n'attaque pas son adversaire de front. Avec du temps et une tactique prudente et pondérée, nous arriverons souvent à remporter une victoire, là où nous aurions pu subir un désastre.

Voilà pourquoi nous vous demandons de nous préparer, dans vos écoles normales, des professeurs compétents pour nos écoles de l'Ouest.

C'est une nouvelle carrière qui s'offre à vos jeunes gens, et à vos jeunes filles de la province de Québec.

Le minimum des salaires à nos instituteurs est de $600 par année.

Nous avons une école à Edmonmonton, école qui nous coûte $50,000, où nous serions heureux de donner $1,000 à $1,200 par année à un principal, si nous trouvions l'instituteur compétent.

Nos compatriotes arrivent dans l'Alberta et la Saskatchewan par centaines de familles.

Nous formons de nombreux districts d'école tous les jours.

Nous avons besoin de dix professeurs cette année, nous en aurons peut-être besoin de cent dans un an.

Que ceux qui s'intéressent à voir se propager l'enseignement catholique et français dans l'Ouest réfléchissent un peu sur le danger que je leur signale.

Ils ont là un rôle plus chrétien et plus patriotique à jouer que celui de combattre ou de chercher à diminuer dans l'opinion publique ceux qui cherchent à tirer le meilleur parti possible de la situation telle qu'elle est.

PHILIPPE ROY.

Preparons-nous.

Dans quelques semaines reviendra comme un gai rayon d'espoir, la date du 24 de juin. Notre race dans toute la force de sa jeunesse se réunira dans toute la Puissance, pour faire revivre durant un jour les souvenirs d'un passé glorieux. La Saint-Jean-Baptiste est chère à tous les Canadiens, c'est la fête de la Patrie, la fête de ceux qui ne sont plus, le chant de victoire d'un peuple confiant dans l'avenir, l'incarnation de ce que nous avons de plus cher; la célébration de nos droits, de nos libertés!

Les Canadiens de l'Ouest séparés du reste de leurs compatriotes, au milieu d'étrangers, quelquefois indifférents et fiers, doivent tout particulièrement célébrer la fête nationale avec éclat.

Dans cette partie du pays, jadis le nôtre par droit de possession, où nous sommes en minorité, notre voix doit se faire entendre, afin que tous ceux qui vivent avec nous, sachent que la nationalité canadienne-française de l'Ouest est forte et désire garder la place à laquelle elle a droit dans les nouvelles provinces.

Nous devons nous affirmer, et tout en demourant les loyaux sujets du drapeau britannique, ne craignons pas de chanter notre passé, et regardons l'avenir avec joie et sans peur.

Un jour viendra où notre race aura un rôle important à remplir sur la terre d'Amérique, quelle sera cette mission? Là est le secret de Dieu, mais ce que nous devons faire est de nous préparer en resserrant plus que jadis les liens nombreux qui nous unissent. L'union sera notre force, et la fête nationale est le grand moyen de nous rapprocher, de nous préparer aux luttes futures.

Que les différentes sociétés des villes et des villages de l'Ouest déploient tout le zèle, dont sont capables les Canadiens lorsqu'il s'agit de la cause de la Patrie.

Que cette année surtout la fête nationale soit grandiose. 1908 est le tricentenaire de la fondation de Québec, 1908 est le trois centième anniversaire de notre naissance comme peuple.

La province de Québec recevra avec joie ce témoignage patriotique, venant des plaines lointaines de l'Ouest, et notre voix unie à celle des frères de la grande république américaine, redira aux compatriotes de là-bas, combien nous sommes orgueilleux de ces 300 ans passés sur la cité de Champlain, sans que le temps n'ait pu en ternir la gloire.

Il est du devoir de tous de se préparer, et dès maintenant aux fêtes du 24 de juin. Ayons un programme pratique et beau; qu'un des événements du jour soit un banquet monstre, nous réunissant tous, pour y discuter nos besoins, causer de nos espérances.

Comme la voix des milliers de Canadiens réunis dans de fraternelles agapes sera puissante...!

A l'oeuvre donc, sortons de notre engourdissement, que l'aiguillon de l'orgueil national vienne stimuler les faibles; les nonchalants.

Nous sommes nombreux, nos destinées sont belles; à nous de prendre avec fierté le rang que notre race doit occuper dans l'Ouest.

Que le souvenir des grandes figures de notre histoire, nous fasse écrire les pages du temps présent et préparer celles de l'avenir.

Nos ancêtres furent des héros, soyons leurs dignes enfants, et que toujours l'honneur nous trouve en avant, lorsqu'il est question des libertés nationales.

La Situation Politique dans la Province de Quebec.

Les élections du huit juin prochain sont réellement les premières élections générales dans la province de Québec depuis celles de 1900, nous pourrions même dire depuis celles de 1896, où, suivant de près, la victoire de M. Laurier à Ottawa, le parti libéral de Québec, dirigé par M. Félix Marchand, jetait à terre le ministère Flynn. Aux élections suivantes, en 1900, ce n'était pas une défaite qui attendait le parti conservateur, mais une déroute, un écrasement, dont il ne s'est pas encore relevé, et dont il ne semble pas près de se relever.

En 1904, le parti conservateur terrassé et sans aucun espoir de succès, crut s'attirer les sympathies du public, en refusant de faire la lutte, sous forme de protestation contre le gouvernement qui venait de dissoudre la législature au moment où les libéraux remportaient un autre triomphe au fédéral. Il ne réussit qu'à se couvrir de ridicule, et à discréditer ses chefs qui avaient refusé d'être candidats. Un seul d'entre eux — si l'on peut dire qu'it ait jamais été un chef —M. Leblanc, ancien président de l'Assemblée Législative, ne partagea pas l'avis de ses collègues, et crut utile de conserver son mandat du comté de Laval, où il passait et où il passe encore pour invincible. M. Tellier, député de Joliette, un des meilleurs hommes de la Chambre, et cinq ou six autres conservateurs échappèrent encore à la débâcle, "rari nantes in gurgite vasto."

Depuis, la bisbille n'a cessé de régner dans cette petite cohorte conservatrice. M. Pelletier, ancien député de Dorchester, et ancien ministre, un des "protestataires", s'acharne contre son chef, M. Flynn, jusqu'au moment où ce dernier, profondément dégoûté, abandonne la vie politique. M. Pelletier cherche ensuite et depuis à se faire reconnaître, dans la bonne ville de Québec tout au moins, comme "leader" du parti conservateur provincial, tandis que M. Tellier se fait décerner le même titre par les jeunes à Montréal, et que M. Leblanc, qui ne doute de rien, trouve plus simple de se le décerner lui-même.

Nons ne croyons pas exagérer en disant qu'au point de vue de la politique provinciale il n'y a pas dans le moment de parti conservateur proprement dit à Québec, à moins de donner le nom de parti aux groupes conservateurs disséminés dans la province, sans programme défini, sans organisation sérieuse, et sans chef reconnu. Cela ne veut pas dire toutefois qu'il n'y ait plus de conservateurs à Québec; il s'en trouve un nombre considérable et qui reste un facteur important à la politique locale. Mais seraient-ils beaucoup plus nombreux, et même avec une organisation parfaite et un chef compétent, ce qu'ils n'ont pas, nous sommes persuadés que les libéraux sortiraient encore victorieux de la lutte prochaine. Le cabinet Gouin, en effet, malgré quelques erreurs, et peut-être même quelques rares abus, est sûrement l'administration la plus éclairée et la plus progressive que l'on ait eue encore à Québec, sans excepter celle du regretté M. Marchand. S'il n'a pu faire davantage, s'il n'a pu aller plus avant dans la voie de certaines réformes, s'il n'a pas osé par exemple, comme le cabinet Marchand, proposer la reconstitution de l'administration scolaire et la formation d'un ministère de l'instruction publique, nous sommes persuadés que ce n'est ni par un manque d'initiative, ni par un manque d'énergie, mais par prudence, parce qu'il a compris que le temps n'était pas propice; ou par nécessité peut-être, pour des raisons financières. D'ailleurs, il a donné de nombreuses preuves d'une direction sage et prévoyante, d'un esprit de progrès vraiment moderne; pour ne prendre comme exemple toujours que la question scolaire, nous constatons qu'il a considérablement augmenté le budget de l'instruction publique, qu'il a ouvert et généreusement subventionné un certain nombre d'écoles normales et fondé l'Ecole des hautes études commerciales, et qu'il s'efforce de faire accepter l'uniformité des livres, une mesure qui devrait exister depuis vingt-cinq ans.

Un des députés libéraux, "persona grata" auprès du Cabinet, et très lié avec le Premier-Ministre, a entrepris lui, et seul, la tache héroïque de saper pierre à pierre le vieil édifice de l'instruction primaire, reposant sur les préjugés et l'ignorance, et qui est une disgrâce pour la province Nous espérons que si jamais il se crée un ministère de l'Instruction publique dans la vieille capitale, c'est le vaillant député de St-Louis qui en aura le portefeuille: il aura bien gagné ses épaulettes.

L'administration libérale, si excellente qu'elle soit, a le grand défaut d'avoir 12 ans d'existence. Douze années consécutives de pouvoir créent forcément un certain nombre de mécontents: il s'en trouve à Québec, peu nombreux du reste, même parmi les plus vieux libéraux, et il est très possible qu'ils contribuent à affaiblir quelque peu le gouvernement dans la lutte actuelle.

Outre ces quelques mécontents et le soit-disant parti conservateur, peu redoutable, le parti libéral est battu en brèche, depuis quelques mois, par une armée singulière, une agglomération bizarre de nationalistes, de "castors" ressuscités et de jeunes imberbes, frais émolus des collèges classiques, qui se donnent le titre pompeux et interminable d'"Association catholique de la jeunesse canadienne-française," et qui se sont attribué la modeste mission de conserver la langue française en Amérique et de sauver le pays contre l'immigration étrangère.

Comme M. Leblanc n'est pas pris au sérieux, tous les mécontents, tous les adversaires du gouvernement, sans distinction de noms, se sont groupés, temporairement du moins, et de bonne foi ou non, sous la bannière du fougueux Bourassa.

L'ancien député de Labelle est la figure la plus intéressante de la lutte à Québec. Ce serait un ennemi dangereux, fatal peut-être pour le gouvernement Gouin, s'il avait autant de diplomatie et de calme qu'il a de talent et d'éloquence. Bourassa est un homme de principes, un des meilleurs orateurs du pays et un honnête homme; avec cela, chevaleresque et courtois, il a tout ce qu'il faut pour commander l'admiration de la jeunesse et soulever l'enthousiasme d'une assemblée. Mais il faut quelque chose de plus pour diriger, pour commander un parti: il faut la patience, beaucoup de patience, ce qui lui manque; il faut savoir se plier aux circonstances, céder aux amis, parfois même aux ennemis, et Bourassa n'a jamais pu céder quoi que ce soit ni à qui que ce soit; il faut descendre un peu, voire même rester à terre: Bourassa plane volontiers au-dessus des petites difficultés de la politique, au-dessus des petites misères de ce monde; et, même à Québec, il faut savoir se concilier l'élément anglais, et c'est là qu'il a le plus sérieusement échoué. Aussi, même ses plus fervents admirateurs le voient-ils difficilement premier ministre de Québec. Coment, en effet, pourrait-il jamais, avec ses vues autocratiques, former un ministère quelconque? Ce serait Bourassa, et Bourassa seul, ce qui rime mal avec un système constitutionnel.

Il a fait une faute en se présentant à Bellechasse, il en commet une autre en se présentant contre M. Gouin qui va l'écraser. Il est possible toutefois qu'il se fasse élire à St-Hyacinthe. Son entrée dans la Législature serait assez bien vue à Québec.

De ses deux lieutenants, l'un M. Laflamme, qui, parait-il, se présente dans le comté de St-Maurice, ferait un excellent député. C'est un avocat brillant et un talent supérieur. Il est regrettable qu'il ait cru devoir se séparer de ses amis libéraux pour suivre un parti qui ne peut lui rapporter que des déceptions. On croit dans certains milieux que son adhésion au parti nationaliste n'est pas inaltérable.

Son autre lieutenant, M. Armand Lavergne, qui vient de résigner son mandat fédéral à Montmagny pour tenter de se faire élire à la Législature dans la même circonscription, court de grandes chances de rentrer —très jeune — dans la vie privée.

Les autres nationalistes, malgré qu'ils puissent presque tous compter sur l'appui des conservateurs, vont faire très piètre figure.

Bourassa, qui est le grand manitou des nationalistes, et le fétiche de l'A.C.J.C.F. (l'idole de la jeunesse, dirait modestement "Le Nationaliste") est aussi l'oracle, pro-tempore du moins, du castorisme renaissant, qui cache ses griffes venimeuses sous le manteau de la religion, et qui, à défaut de chef plus clérical, a adopté le "grand tribun." "La Vérité," "L'Action Sociale", très bien redigée, et "La Croix", qui n'a de journal que le nom, servent d'interprètes aux "castors" et cherchent à semer la discorde dans le camp libéral. "La Vérité" était connue; "La Croix" a toujours été nulle: ceux-là ne pouvaient par conséquent faire grand tort à M. Gouin. "L'Action Sociale" est plus à craindre: sous des dehors indépendants, elle est foncièrement conservatrice. Son jeu doucereux, mielleux et hypocrite en fait un ennemi qu'il ne faut pas perdre de vue. Son influence est assez grande dans le district de Québec, et il est possible qu'elle nuise quelque peu au gouvernement Gouin.

Pour résumer, nous ne croyons pas que l'opposition tout entière, tant conservateurs que nationalistes, "castors" ou autres, puisse remporter plus de quinze ou vingt sièges sur les soixante-quatorze de la province. Ce serait encore une magnifique victoire pour le parti libéral, et nous sommes persuadés que l'opposition elle-même, si elle réussissait à élire quinze ou vingt des siens serait très satisfaite du résultat.

JEAN DE L'OUEST.

PROJET D'UN CHEMIN DE FER A LA BAIE D'HUDSON

M. W. E. KNOWLES (Assiniboia-ouest: Monsieur l'orateur, comme le disait cet après-midi un député de la gauche, le feuilleton de la Chambre porte depuis le commencement de la session un avis de motion inscrit en mon nom et tendant à inviter le Gouvernement à mettre sérieusement à l'étude la question du transport en ce qu'elle se rattache à l'Ouest canadien et surtout à la construction, dans un avenir très prochain d'une ligne de cheminde fer allant à la baie d'Hudson. C'était mon intention de mettre cette motion à l'étude dès que l'occasion s'en présenterait; malheureusement, des semaines et des semaines durant j'ai vainement attendu une occasion qui ne s'est pas offerte. Hier, la motion était rayée pour que je puisse me prévaloir du privilège qu'a tout membre de la Chambre d'exposer sa manière de voir sur quelque question de ce genre à l'occasion de la proposition de passer à la discussior des subsides.

La proposition dont je désire saisir la Chambre est celle que mon honorable collègue de Saskatchewan (M. McCraney) appuyait l'année dernière, et je me plais à croire qu'il l'appuiera encore cette année. Il y a un an passé, j'appelais l'attention de la Chambre sur le même problème; j'avais alors à signaler une situation très grave, résultant de l'insuffisance absolue des moyens de transports de l'Ouest. L'année dernière, la Chambre se le rappelle, le mouvement du trafic s'effectuait en des conditions plus difficiles que cette année. Il est vrai heureusement, que nous n'avons pas eu à souffrir cette année de variations climatériques qui, l'an dernier,avaient créé une situation grave, mais j'ai le regret de constater aujourd'hui que malgré l'excellence des conditions climatériques et malgré une récolte malheureusement trop peu abondante, le mouvement du trafic s'effectue encore très péniblement.

En différentes villes pourvues d'élévateurs à grain, j'ai trouvé, l'automne dernier, les gens incapables d'expédier le grain récolté depuis des semaines, et cela à cause du retour de cette situation dont je ne saurais trop m'appliquer à faire ressortir toute la gravité. Quand les gens ont peiné tout un été pour avoir du grain à vendre et qu'après avoir récolté leurs produits, ils n'en peuvent trouver d'acquéreur, parce qu'il leur est impossible de le faire transporter. Je dis que l'on se trouve en présence d'un état de choses d'une extrême gravité. J'ai vu de mes yeux, près des élévateurs situés le long des différents chemins de fer, des cultivateurs se tenir là, les yeux fixés sur les élévateurs et ayant perdu tout espoir de retirer quelque argent de la vente de leur grain.

La situation, toutefois n'est pas aussi grave cette année qu'elle était l'an passé. Mais je n'hésite pas pour cela à appeler de nouveau l'attention de la Chambre sur cette question, car ce serait de la démence que de considérer la problème du transport comme résolu parce que la récolte de cette année n'a pas été aussi abondante que celle de l'année dernière et que, ce dernier hiver, les conditions climatériques furent asses favorables pour ne pas paralyser le trafic comme cela s'était vu l'hiver précédent. Au contraire, ces circonstances qui nous ont préservés du retour de l'état de choses qui prévalait l'an dernier, devraient nous mettre davantage sur nos gardes; car il est certain que le problème deviendra d'une année à l'autre d'une solution de plus en plus difficile.

Le pays se peuple avec une rapidité extraordinaire, et si le Gouvernement ne s'empresse pas d'intervenir je me demande comment nous parviendrons à résoudre le problème si complexe du transport. En ces dernières années, l'immigration a ajouté énormément au chiffre de notre population. Au cours de 1906, la Grande-Bretagne nous a envoyé 97,757 immigrants, les Etats-Unis 63,782, et le continent européen, 54,373, soit pour cette seule année, un total de 215,912. En 1907, il nous est venu 277,376 immigrants, ce qui accuse une augmentation sensible par rapport à 1906. Et ce n'est un plaisir de constater que les immigrants arrivés en ces dernières années appartiennent à la meilleure catégorie que l'on peut compter voir venir au Canada. Je pourrais rappeler à ce propos que les colons venus des Etats-Unis en 1906 ont apporté avec eux des biens d'une valeur de $9,000,000, et qu'en 1907 les biens des colons venus du même pays représentaient une somme de $2,000,000.

A ceux qui sont enclins à crier bien haut que la balance du commerce est contre nous, je dirai que s'ils tenaient compte de cette circonstance dans leurs calculs, ils s'expliqueraient beaucoup mieux comment il se fait que le chiffre de nos importations excède celui de nos exportations. En mettant à$52,000,000 la valeur des effets apportés par les seuls colons venus des Etats-Unis, cela donne une moyenne de $800 par colon. Nul n'ignore que le flot de l'immigration est encore beaucoup plus considérable cette année qu'il n'était l'an dernier, et qu'en janvier et en février de cette année 1908, l'immigration accusait une augmentation de 61 pour 100 sur celle des mois correspondant de 1907.

On prévoit, en se fondant sur des données exactes, que lorsqu'elles seront mises en culture, les terres encore vierges du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan, produiront des récoltes en abondance inconcevable, et que si les terres propres à la culture, mais pas encore colonisées, ne devraient produire que la moitié du grain que l'on récolte actuellement sur les terres cultivées, les trois nouvelles provinces de l'Ouest fourniraient à elles seules 2,000,000 de boisseaux de grain de plus. Les plus riantes perspectives s'ouvrent évidemment devant les provinces de l'Ouest, et mieux vaut certes s'appliquer à rechercher la solution si urgente du vaste problème de transport que de s'attacher au sujet que l'honorable député de Jacques-Cartier (M. Monk) voulait mettre en discussion cet après-midi.

Je me permettrai aussi de rappeler aux membres des deux côtés de la Chambre que les moyens de transporter le grain sont encore à peu près ce qu'ils étaient il y a vingt-trois ans, à l'époque où s'achevait dévinitivement la construction du Pacifique Canadien. Je ne vois rien qui autorise un membre de la Chambre à reprocher au Gouvernement, comme on le fait parfois en parlant du Grand Tronc Pacifique, de chercher à aller trop vite. On pourrait m'adresser le même reproche à l'égard de la proposition dont j'ai l'honneur d'entretenir la Chambre cet après-midi et dire que le Canada pourrait bien attendre un peu; mais nos moyens de transport n'étant guère meilleurs qu'ils n'étaient il y a vingt-cinq ans. je dis que l'on ne saurait reprocher au Gouvernement du Canada d'avoir marché d'un pas trop rapide dans la voie du développement des moyens de transport.

La question se résume à ceci: il en est du grain comme de toutes les autres denrées à l'exportation; si l'on n'a pasdedébouché suffisant et convenable, la production s'arrêtera, et cela en vertu des lois du commerce. On ne doit pas s'attendre à ce que les cultivateurs persistent à récolter du grain qu'ils ne pourront pas vendre. On ne doit pas plus compter qu'ils continueront de produire des choses qu'ils ne pourront vendre rapidement, qu'on ne doit s'attendre à voir un industriel s'entêter à fabriquer des articles pour lesquels il est incapable de trouver un débouché convenable.

La Providence a voulu que les territoires du Nord-Ouest fussent une région agricole comme elle a voulu que l'Ontario fût, du moins en grande partie, une province industrielle. De même que la richesse de l'Ontario réside dans les grandes villes où les industries se trouvent concentrées, de même la richesse de l'Ouest réside dans l'exploitation agricole. Ainsi en a décidé la nature. Et ce n'est qu'en suivant les prescriptions de la nature, que nous ferons parvenir les vastes et fertiles prairies de l'Ouest à la destinée pour laquell elles ont été créés.

Discours de M. W. E. Knowles, M. P.

Ottawa, Mardi, 7 avril, 1908.

Bref, sans vouloir établir la moindre comparaison qui serait peut-être odieuse, je le demande à tous ceux qui m'écoutent, s'il est au Canada une industrie que l'on doive favoriser plus que les autres, n'est-il pas juste que ce soit l'industrie agricole? Je me rappelle avoir lu dans l'histoire que l'on a récemment écrite de sa vie que Peel a dit: "Certes, nous aimerions mieux avoir des champs de blé que des fabriques de coton; à une population industrielle nous préférerions sans doute une population agricole; mais la Providence en a décrété autrement, et les hommes d'Etat ne peuvent rien contre sa volonté.

Ainsi, la Providence a voulu que pour le bonheur du Canada, les territoires du Nord-Ouest fussent une vaste région agricole destinée à donner asile à une population nombreuse qui, sous le rapport des moeurs de l'intelligence, de l'industrie et de toutes les qualités du coeur et de l'esprit, soit la meilleure qu'une nation puisse aspirer à compter en son sein. Et dès que s'agite la question de résoudre le problème agricole, on sent immédiatement que c'est le problème du transport que l'on est appelé à solutionner et que pour la région lointaine de l'Ouest, le problème agricole réside entièrement dans la question des transports.

Je dois ici faire observer que j'ai lu très attentivement le programme du leader de l'opposition rendu public à Halifax, et je regrette d'avoir à dire qu'il n'y a là pour nous, représentants de l'Ouest, rien qui puisse nous mettre sur la voie de la solution de ce grand problème. J'aurais été heureux de constater qu'il avait pu, en cette occasion, aborder sérieusement cette grande question nationale de chemin de fer de la baie d'Hudson, ou encore cette grande question nationale du transport de nos grains de l'Ouest, et nous lui aurions été aussi reconnaissants de nous indiquer de façon à la fois claire et nette de quelle manière nous devions nous y prendre pour accomplir cette grande tâche qui nous est dévolue comme nation, J'ai le regret d'annoncer que, dans ce programme du leader de l'opposition proclamé à Halifax, nous n'avons rien vu qui concerne ce sujet si considérable.

M. R. L. BORDEN: Mon honorable ami voudrait-il nous dire s'il a pu trouver, dans le programme du Gouvernement, quelque chose qui touche à cette question?

M. KNOWLES: C'est ce que je désirais savoir en ce moment. Dans tous les cas, depuis que le chemin de fer de la baie d'Hudson est devenu une grande question nationale. Le Gouvernement ne s'est jamais exprimé à ce que je puis voir, de façon aussi claire et aussi nette que dans ce programme d'Halifax.

M. R. L. BORDEN: Très bien!

M. KNOWLES: Je n'ai jamais dit que j'était satisfait de la façon dont le Gouvernement s'était commis au sujet de ce problème des transports dans l'Ouest, et j'aurais certes préféré qu'il eût témoigné plus d'empressement à nous donner satisfaction.

Pour revenir au sujet qui nous occupe ici spécialement, permettez-moi de rappeler à nouveau quelles sont les distances par voie du chemin de fer projeté de la baie d'Hudson, afin que ces chiffres soient encore consignés dans les "Débats". D'une manière générale, on peut dire que ce chemin de fer épargnera toute la distance qui sépare Fort-William de la mer. D'un autre côté, la distance séparant Fort-Churchill de Liverpool est à peu près la même que celle de Montréal à Liverpool. Il s'ensuivrait donc qu'on s'épargnerait la distance séparant Fort-William de Montréal. Du reste, voici les chiffres:

Point de départ.	Destination		Différence
	Montréal	Fort Churchill	
	Milles	Milles	Milles
Winnipeg	1,422	915	477
Brandon	1,555	940	615
Moosejaw	1,823	817	1,006
Medicine Hat.	2,082	1,076	1,006

La distance de Fort-Churchill à Liverpool, est de 2,946 milles, et de Montréal à Liverpool, 2,927 milles, soit pour ainsi dire la même. La distance de New-York à Liverpool, par la route du nord, est de 3,079 milles. Ainsi donc, d'une manière générale, on pourra s'épargner ,par la route projetée de la baie d'Hudson, de 950 à 1,000 milles, et cette économie représentera aussi, par contre coup, plusieurs autres avantages.

Il y aura économie de temps et de frais de transport, tout en parcourant, ce qui est très important, un autre débouché pour les produits de l'Ouest. Il n'y aura à construire que 470 ou 475 milles de chemin de fer, ce qui est juste environ une fois et demie la distance entre Toronto et Montréal C'est [illegible] une petite affaire, si on considère l'[illegible] de transporter le grain récolté chaque année dans l'Ouest. En ce qui concerne la diminution des frais, je me contenterai de vous référer au mémoire préparé sur ce sujet par M. J. A. McKenna, d'après les instructions de l'honorable ministre de l'Intérieur. Ce mémoire est considéré comme une autorité, et voici ce que nous y lisons, à la page 51, au sujet de l'économie de transport, pour le blé:

"Les frais de transport sur le grain allant de la région du blé à la baie d'Hudson seraient d'environ 10 cents par boisseau, c'est-à-dire la même chose que pour Port-Arthur. Les cultivateurs s'épargnant donc les 15 cents demandés pour aller de Port-Arthur jusqu'à la mer, cela représenterait un bénéfice considérable. En supposant une exportation de 20 millions de boisseaux, que le chemin de fer projeté peut aisément transporter en deux mois, il y aurait là, de ce chef seulement, une économie de $3,000,000."

Et il ne s'agit ici que du blé. Voyons maintenant ce que dit M. McKenna au sujet de l'économie qu'on pourra réaliser pour le bétail:

"Un chemin de fer permettant d'arriver rapidement à la mer offre aussi des avantages très importants pour le commerce du bétail destiné aux marchés européens. Cette grande industrie présente aujourd'hui des mécomptes sérieux, par suite du long trajet pour arriver à la mer. Il est reconnu que le bétail transporté actuellement jusqu'à l'Atlantique arrive au port d'embarquement en triste état et épuisé par le long trajet en chemin de fer; et d'un autre côté chacun sait que la santé des animaux s'améliore sur les navires, pourvu qu'ils aient été embarqués en bon état. L'expérience démontre qu'un trajet de trois jours en chemin de fer est l'extrême limite qu'on puisse se permettre, si on ne veut pas avoir à mettre à bord des navires des bêtes étiqués et décharnés. Pour toutes les raisons, le bétail transporté à Fort-Churchill arriverait à bord sans perte de poids, et le voyage à Liverpool ne ferait ensuite qu'améliorer les conditions. Cette grande industrie du bétail trouverait donc là, dans cette route du Fort-Churchill, une solution radicale de toutes les diffécultés qu'elle a présentement à subir.

M. F. W. Peters, adjoint du chef du service des marchandises du chemin de fer du Pacifique à Winnipeg, déclare qu'à venir à la fin d'octobre, l'ouest du Canada avait envoyé à Liverpool plus de 72,000 têtes de bétail, et il s'attendait à ce qu'on en enverrait encore 10,000 autres avant la fin de la saison. Les frais de transport, pour plein chargement de wagons, sont d'environ 60 cents par 100 livres, de Winnipeg à Montréal. De Calgary à Fort-Churchill, les frais seraient à peu près les mêmes que pour Winnipeg, car la distance est à peu près la même. Cela équivaudrait donc à dire que les expéditeurs s'épargneraient ce 60 cents par 100 livres, s'ils pouvaient embarquer leur bétail à la baie d'Hudson, tout en s'épargnant aussi les risques de dépréciation encourus par le long trajet en chemin de fer de Winnipeg à Montréal.

Pour les 82,000 têtes de bétail venues de l'Ouest à Montréal durant la dernière saison, l'économie de transport, à raison de $6 par tête, ou au total $650,000, équivaudrait à environ 20 p. 100 du prix de vente."

Il n'est là question que de l'économie des frais de transport, et il importe de prendre en considération que l'expérience a démontré qu'on peut ajouter à cela $2 par tête, représentant l'absence de dépréciation par suite du plus court trajet en chemin de fer.

Parlons maintenant des terres que traversera ce nouveau chemin de fer. Dans mon discours de l'année dernière, j'ai parlé de cela plus au long que je n'en parlerai aujourd'hui, car la nature de ces terres est chose maintenant généralement acceptée et qui n'a plus à être démontrée. Plusieurs experts ont déjà communiqué à divers comités de cette Chambre, ce qu'ils savaient à ce sujet.

Cette question n'est plus, je crois, aujourd'hui discutable, et les membres de cette Chambre et le pays tout entier admettent maintenant, je crois, que la région que traverse le chemin de fer projeté est de la nature de celles qui permettent paraitement la construction d'un chemin de fer. Bien plus, on reconnaît qu'il n'y aurait là aucune difficulté à surmonter. La plus grande partie de ce pays est de formation calcaire, ce qui est idéal pour la pose des rails, et il y a suffisamment de bois pour fournir des traverses en abondance. Il y a aussi là des ressources qui apporteraient un trafic des plus rémunérateurs. Enfin on ne doit pas oublier qu'il ne s'agit que d'une distance de 470 milles. Ainsi donc, à tous les points de vue, ce chemin de fer est faisable, et les cultivateurs du Nord-Ouest devront en retirer de tels avantages qu'il ne saurait plus y avoir aucune excuse pour en différer plus longtemps la construction.

Laissez-moi vous parler d'un document publié par le Sénat et qui est intitulé: "Nos terres fertiles du Nord-Ouest." A la page 80 vous trouverez tous les détails sur la nature du pays. J'ai déjà eu le plaisir de discuter cette question avec plusieurs ingénieurs qui ont parcouru ces régions, et ils m'ont tous déclaré — en particulier M. Thibaudeau, qui ne fait qu'être de retour — que sous tous les rapports c'est là un pays idéal pour y construire un chemin de fer. Il y a de grandes étendues de terre agricole de première classe. Sur 200 milles au nord et au sud, et jusqu'à de grandes distances à l'est et à l'ouest, il y a de grandes ressources qui donneraient un trafic profitable. Il y a là des forêts, puis des terres agricoles et minérales, et en arrivant à la baie d'Hudson même on trouve d'excellentes pêcheries, telles que morue, saumon et truite des lacs. Quant à Fort-Churchill, c'est l'un des plus beaux ports naturels qu'il y ait au monde. A la fois profond et bien abrité, on peut aisément le tenir ouvert durant neuf mois de l'année, et il n'y aurait pour ainsi dire qu'à y construire des élévateurs et des quais pour le mettre en état de recevoir des navires. Aux pages 45 et 46 du même document, je vois que l'auteur M. McKenna, citant M. Huberdeau, expose ainsi quelques-uns des avantages de Fort-Churchill:

"On peut tenir ce port libre toute l'année en se servant de briseglace. L'année dernière, 1896, le port fut fermé du 5 au 10 décembre. Les conditions, en janvier 1907, étaient les suivantes: dans la baie, à Fort-Churchill, la glace avait 11 pouces d'épaisseur, et s'étendait sur un tiers de mille à partir des rives. La glace était beaucoup plus mince dans la baie que dans le port. A environ un quart de mille de la couche de glace, il y avait quelques glaces flottantes. Ces glaces etaient poussées par le vent du nord, et il n'y en aurait pas eu si le vent avait soufflé d'un autre direction. Au large de ces glaces flottantes, la voie était libre dans la baie et aussi loin devant nous que le regard pouvait porter. Telles étaient les conditions générales à venir au 2 janvier 1907. Un brise-glace comme ceux en usage entre Québec et Lévis pourrait, en faisant deux tournées par semaine, tenir le port libre d'un bout de l'année à l'autre.

L'entrée du port a une largeur d'environ 2,000 pieds, avec minimum de profondeur de 10 brasses. Des navires d'un tirant d'eau de 36 pieds pourraient entrer dans le port et jeter l'ancre à 200 mètres de la section ouest, et de là jusqu'au point situé à 3,500 pieds au sud du fort Prince-de-Galles. Au large du port, la baie offre aussi partout un excellent mouillage, et il a partout toute la profondeur que l'on désirera.

Un navire tirant 24 pieds peut s'approcher jusqu'à 150 mètres à l'est du port, à partir de l'entrée jusqu'au point situé à 150 mètres au sud du phare de la Batterie. Il y a aussi un excellent mouillage au sud de la pointe est, sur une longueur de 2,000 pieds et une largeur de 800 pieds, pour les navires tirant 24 pieds d'eau. Vis-à-vis le phare de la Batterie, et sur une distance de 2,500 pieds à travers le port, il y a un minimum de profondeur de 24 pieds d'eau."

Il parle ensuite d'autres endroits, tant à l'intérieur qu'au large du port, offrant un excellent mouillage. La grande question qui se présente est, naturellement, de savoir à qui s'en tenir au sujet de la navigabilité du détroit. C'est là ce dont parle aussi le mémoire dont j'ai parlé. Je ne veux pas entrer en aucun détail, mais il ne saurait y avoir le moindre doute que le détroit est navigable en toute sûreté au moins quatre mois de l'année. Quelques anciens navigateurs de la baie d'Hudson affirment que le détroit est ouvert à la navigation durant bien plus longtemps. Nous avons là-dessus des renseignements précis depuis cinquante ans, et il y a même depuis plus longtemps que cela que des navires pénètrent librement dans la baie. Et si on veut bien considérer que nous avons maintenant des navires construits spécialement pour se frayer un chemin à travers les glaces, sans compter des stations télégraphiques, des phares et autres auxiliaires de la navigation, il ne saurait y avoir le moindre doute que le détroit de la baie d'Hudson peut être aisément ouvert à la navigation durant au moins quatre mois de l'année. Mon opinion personnelle est que cette saison de navigation peut être prolongée beaucoup plus longtemps.

J'ai, jusqu'à présent, discuté cette question au point de vue de l'Ouest. Mais laissez-moi faire remarquer que la chose serait en outre éminemment profitable aux provinces de l'est. Dans les territoires, et d'ici quinze, vingt, ou cent ans, il nous faudrait acheter beaucoup d'acier. Nous sommes dans l'âge de l'acier, et la construction des maisons et des ponts, puis des chemins de fer, va nécessiter certainement d'énormes quantités d'acier. Cela étant, ne serait-il pas très avantageux que des navires puissent venir directement des aciéries de Sydney et décharger leurs cargaisons à Fort-Churchill qui n'est situé qu'à quelques centaines de milles du centre des territoires du Nord-Ouest? Non seulement sela s'applique à l'acier, mais à tous les autres produits qui nous viennent de la Nouvelle-Ecosse, du Cap-Breton ou même de l'île du Prince-Edouard. Prenez par exemple le poisson et les autres produits de ces provinces. On pourrait alors les expédier à très bon marché à Fort-Churchill, ce qui avantagerait à la fois l'Ouest et l'Est.

J'en arrive maintenant à la question de savoir que devra payer pour ce chemin de fer. L'honorable député de Brandon (M. Sifton) m'a paru avoir déclaré de façon définitive qu'il n'y a pas à s'attendre que les fonds soient fournis par le Trésor du Canada. Loin de moi la pensée de vouloir jamais soulever l'Est contre l'Ouest, ou l'Ouest contre l'Est.

Ces sortes de discussions n'avancent à rien, mais je manquerais à mon devoir à l'égard de mes électeurs si je ne déclarais pas

DISCOURS DE M. KNOWLES

(Suite).

franchement que, selon mon humble avis, l'Ouest de ce pays contribue pour une très large part à grossir le revenu public et ne retire en retour absolument aucun bénéfice, si on en excepte ce qui lui revient sous forme de revenus dépensés. Ce ne serait donc pas manqueur de mesure que de venir demander à nos compatriotes de l'Est s'il ne serait pas temps de chercher à équilibrer, jusqu'à un certain point, les charges des provinces en facilitant à l'Ouest la tâche de réaliser une grande entreprise nationale comme celle-ci. Il est très rare que ce sujet soit abordé en cette Chambre, mais cette après-midi je vais consacrer quelques instants à tout cela. Quand j'ai parlé, l'année dernière, de ce chemin de fer à la baie d'Hudson, j'ai dit que l'Ouest était prêt à fournir sa part du revenu, et incidemment —cela ne sert à rien de nier— sa part de protection, afin d'aider les provinces d'Ontario, de Québec, de la Nouvelle-Ecosse et autres à développer leurs ressources et industries, dans le but d'édifier ici une grande nation. Mais je désire rappeler à cette Chambre une chose souvent passée ici sous silence, à savoir que nous sommes dans l'Ouest un peuple agricole. Il y a sans doute bon nombre d'agriculteurs dans Ontario, Québec et les autres provinces de l'Est, mais nos gens de l'Ouest ne sont pas intéressés au même point que ceux de l'Est dans la création de grandes industries manufacturières. Les agriculteurs d'Ontario, en tant que consommateurs, peuvent gémir sous le fardeau du tarif qu'on leur impose, mais il leur reste cette conclusion qu'ils contribuent par là même à développer, tout près de chez eux de grands marchés comme Toronto, London, Hamilton, Halifax, Sydney, Québec, Montréal, où ils pourront écouler leurs produits. Mais nous n'avons, dans l'Ouest, aucune consolation ou compensation de ce genre. Il nous faut trouver notre marché à Liverpool, et tous nos efforts — je défie qui que ce soit de me contredire — tendent au développement du Canada tout entier, sans qu'il entre en cela la moindre part d'égoïsme. C'est pourquoi je crois qu'il ne serait pas déraisonnable d'établir en principe que, dans l'administration des affaires de ce pays, l'Ouest soit traité plus généreusement qu'il ne l'est, et qu'on lui témoigne un esprit plus large car il lui manque les compensations dont jouissent les provinces de l'Est et dont je viens de parler. Je ne veux pas dire, bien entendu, que tout cela doit nécessairement s'appliquer à la construction du chemin de fer de la baie d'Hudson, mais je soutiens que le principe invoqué s'appuie sur des considérations de la plus élémentaire justice.

Mon honorable ami de Brandon soutient —et je suis ici bien près de le suivre— que le chemin de fer de la baie d'Hudson ne devra pas être construit à l'aide des fonds publics. Mon honorable ami a soumis un arrangement. Il a parlé de garder un dixième des terres, et d'attendre que ces terres valent $10 ou $12 l'acre pour les vendre et rembourser alors le Trésor des fonds versés pour la construction du chemin. Il m'en coûte beaucoup de ne pas partager ici l'avis d'un homme aussi éminent que le député de Brandon. Cependant, il me faut m'y résoudre, et voici pourquoi: Tout d'abord, je dois m'opposer à ce qu'on immobilise ainsi un dixième des terres. Nous avons déjà tant souffert de semblables opérations avec le chemin de fer du Pacifique que, d'ici longtemps, je ne voudrais pas même qu'il y eût seulement un pour cent de terre ainsi immobilisé.

Je puis vous indiquer, monsieur l'Orateur, des districts scolaires où les écoles ont dû fermer leurs portes et les enfants se passer d'instruction parce que le Pacifique Canadien refusait de se dessaisir des terres, ce qui les soustrayait à la taxe. L'honorable député (M. Sifton) ne s'arrêta pas là et profita de la circonstance pour dire que, à son avis, on devrait livrer aux colons, sans les soumettre au droit de préemption, les sections de nombre impair qui avaient été soustraites à l'occupation parce qu'elles se trouvaient dans la zone des chemins de fer.

Je n'approuve pas non plus, l'opinion qu'il a exprimée sur ce sujet. Le Gouvernement a déjà déclaré à la dernière session qu'il approuvait l'article concernant le droit de préemption contenu dans le projet de refonte des lois agraires qui avaient été déposé, et je n'ai pas lieu de croire qu'il ait changé d'avis. Quant à moi, je donnais et je donne encore mon adhésion à cette proposition. Ce projet de loi décrète que le colon présentement établi au Nord-Ouest aura l'occasion d'acquérir une ferme qui mesurera non seulement 160 acres, mais 320 acres. Si vous le permettez, j'énumérerai en peu de mots les raisons qui me portent à appuyer ce projet.

D'abord, il faut admettre que, généralement parlant, on a disposé des meilleures terres. Il reste, bien entendu une grande quantité de terres fertiles qui ne sont pas converties en homesteads —je n'entends pas dénigrer celles qui sont inoccupées — mais on ne saurait nier que, en général, les terres de choix ont été prises, ce qui est bien naturel. Par conséquent, il y a lieu de se demander si l'Est ne devrait pas prendre des mesures pour que celui qui ne peut pas obtenir d'aussi bonnes terres que celles que recevaient autrefois les propriétaires de homesteads, puisse acquérir une grande étendue de terres moins fertile. en exigeant qu'il observe les conditions imposées aux occupants et paye $3 par acre, on fera taire ceux qui disent que le domaine public est livré aux spéculateurs.

Pendant que je traite ce sujet, je désire faire connaître ce que je pense de l'article qui a trait au droit de préemption. Le représentant de Brandon a mis cette question sur le tapis. Domicilié dans l'Ouest et connaissant ce qui s'y passe, je ne crains pas d'affirmer que ceux qui combattent cette disposition de la loi sont les gros spéculateurs terriens de là-bas. Souffrez que je lise un article emprunté au "Standard", de Regina, et que les députés de la gauche écouteront avec beaucoup de respect, j'en suis sûr. Je suis d'avis que le "Standard" a raison sur ce point. Je cite le numéro du 15 mars:

"La nouvelle loi agraire de l'honorable Frank Oliver, annoncée à la Chambre des Communes dans le discours du trône...

Je ne suis pas sûr que cela soit exact.

....Et qui sera bientôt mise à l'étude, a fait l'objet de la discussion, paraît-il, à une réunion d'un certain nombre d'hommes d'affaires, tenue à l'hôtel de ville hier après-midi et à laquelle M. John Ridington, ci-devant du "Free Press" de Winnipeg, mais aujourd'hui représentant les compagnies intéressées et membre du personnel de la compagnie foncière Pearson, a parlé des dispositions du projet de loi relatives à la préemption, s'efforçant de soulever les auditeurs contre ces dispositions, afin qu'au moyen de lettres adressées au premier ministre, ils exercent sur M. Oliver une pression qui vaincrait sa détermination d'insérer dans le projet de loi les articles concernant la préemption. La mission de M. Ridington n'a pas eu beaucoup de succès, apparemment, car l'assemblée s'est dispersée sans prendre aucune décision et toute la question a été renvoyée au comité des hommes d'affaires de la Chambre de Commerce.

On infère que la principale objection de M. Ridington a trait à l'article du projet de loi agraire de M. Oliver qui concerne le droit de préemption."

Je pourrais emprunter aux journaux d'autres nouvelles et entrefilets qui tendent à prouver que cette opposition provient des gros spéculateurs terriens. Un citoyen qui, selon moi, est le principal spéculateur sur les biens-fonds de Winnipeg est venu me trouver et m'a prié de combattre ce projet de loi.

Comme nous possédons des milliers et des dizaines de milliers d'acres de terre, disait-il, si le Gouvernement fédéral livre à l'occupation les sections de nombre impair de manière à permettre au colon d'obtenir un quart de section par l'exercice du droit de préemption, ce sera la ruine de notre commerce. Je me rappelle de l'avoir entendu dire: S'il faut que l'état accorde au colon 160 acres de plus, qu'il ne soit pas question de $3 par acre; nous voulons vendre nos terres $15 de l'acre, et, si vous proposez de céder le domaine public à raison de $3 par acre, les gens diront que nous exigeons un prix ridicule.

Je pourrais citer plusieurs exemples de spéculateurs sur les biens-fonds dans l'Ouest qui ne partagent pas l'avis du représentant de Brandon et déclarent que l'on ne devrait pas admettre le droit de préemption et que l'on ne devrait conserver le domaine public que pour le colon qui désire s'établir sur un homestead.

Il faut aussi se rappeler qu'anciennement ceux qui s'établissaient là-bas sur des homesteads avaient l'avantage d'acheter un autre quart de section soit de la compagnie de chemin de fer soit de la compagnie de la baie d'Hudson. Ce privilège n'existe plus. Presque toutes les terres qui appartiennent au chemin de fer ont été vendues; la compagnie de la baie d'Hudson n'en possède presque plus; aussi, je déclare sans la moindre hésitation que ces raisons devraient nous engager à maintenir l'article relatif à la préemption, quoi qu'en dise le représentant de Brandon.

M. SPROULE: C'est-à-dire l'article concernant le droit de préemption sur le pied de $3 l'acre?

M. KNOWLES: Oui, et aux conditions imposées aux colons. J'approuve cet article et je demande qu'on me juge en conséquence.

Dans l'administration des terres du Nord-Ouest, le ministre ne doit pas craindre de se montrer libéral envers les colons. Bien que je ne désire pas introduire des considérations politiques dans le débat, c'est avec orgueil, que je constate que le présent ministre n'a jamais fait don d'un seul acre de terre à une compagnie de chemin de fer ou autre, sauf lorsqu'il a conclu une convention, excellente d'après moi, avec la compagnie foncière de la vallée de la Saskatchewan qui a entrepris de coloniser des terres demeurées incultes jusqu'alors. A cette exemption près, le ministre n'a pas vendu de terres à aucune compagnie foncière ni à personne.

M. KNOWLES: Mais je suis certain que l'honorable député fait complètement erreur au sujet du nombre d'acres. Il suffit de consulter les archives pour s'apercevoir que l'ancien ministère a vendu et donné des millions d'acres de terre. Le présent ministère n'a certainement pas aliéné une quantité de terres aussi considérable.

Pendant que je traite la question de l'aliénation du domaine public par l'exercice du droit de préemption, je désire insister qu'il est nécessaire que le Gouvernement fasse preuve de libéralité envers le colon. Celui-ci se rend là-bas dans l'intention de s'y fixer et d'y élever sa famille. Quant à errer dans un sens ou dans l'autre, il faut mieux lui accorder quelques acres de trop plutôt que de lui imposer des restrictions injustes.

Ceux qui connaissent les terres encore inoccupées admettront qu'un colon n'aura pas assez de 160 acres pour se créer un foyer. Même s'il devait, en recevant 320 acres, avoir quelques acres de plus que le nombre dont il a besoin, je déclare qu'il vaut mieux errer dans ce sens-là, car, à la longue, au fur et à mesure que sa famille grandira, le colon aura besoin de reculer les bornes de son exploitation et de posséder des terres pour y établir ses fils. Si vous ne lui accordez qu'une faible étendue de terrain, vous serez la cause de la dispersion de sa famille, ce qu'il faut éviter autant que faire se peut.

Je me souviens que, lorsqu'on a inauguré l'établissement des nouvelles provinces et que Son Excellence, le premier ministre et quelques-uns de ses collègues se sont rendus à Edmonton, le ministre des Douanes (M. Paterson) a prononcé un discours que la population a beaucoup apprécié. Devant lui, se trouvaient des rangées de charrettes où s'entassaient des petits enfants. Chaque charette portait cette inscription: "Ils grandiront." Cette inscription servit de texte au discours du ministre qui parla du développement qu'on remarquait de toutes parts dans toute cette partie du pays. Il fit allusion aux progrès accomplis dans le passé et à ceux qui s'occupaient de l'avenir. Le son de sa voix se répandait dans la prairie et jusqu'au delà de la Saskatchewan, et la population goûtait extrêmement son discours et lui pardonnait presque de prélever chaque année de si grosses sommes d'argent sous formes de droit de douane. Je déclare que la même inscription peut s'appliquer à nos familles, lorsqu'il s'agit de pourvoir à leur établissement à l'aide d'une généreuse concession de terrains. Si vous n'accordez aux colons que 160 acres de terrain, et d'un terrain qui n'est pas des meilleurs, vous devrez tenir compte des progrès de ce pays et à la croissance des familles qui l'habitent.

Je désire faire savoir que je ne partage pas les sentiments exprimés par le représentant de Brandon, (M. Sifton), mais que j'approuve plutôt les dispositions du projet de loi que le ministère a déposé à la dernière session.

Je mentionnerai un objection ou deux qu'on a soulevées contre le projet de la construction d'un chemin de fer jusqu'à la baie d'Hudson. On objecte que le matériel roulant de cette voie ferrée ne servira que pendant 3 ou 4 mois ou, au plus, 5 mois de l'année. Selon moi, cela n'est pas exact. Pendent des mois il y aura du blé à transporter jusqu'aux élévateurs de Fort-Churchill; puis, quelle que soit la compagnie qui administrera le chemin de fer à la baie d'Hudson, que ce soit la compagnie du chemin de fer canadien du Nord, du Pacifique-Canadien ou du Grand Tronc Pacifique. elle pourra n'importe quand, dans un délai de vingt-quatre heures, faire passer le matériel roulant sur un réseau principal. Il est donc impossible de soutenir que ce matériel roulant sera inutile pendant 7 ou 8 mois de l'année. Il ne faut pas oublier, non plus, que même à l'heure qu'il est on rend à Fort-William et à Prince-Arthur plusieurs millions de boisseaux de grain. Il y a à la tête des Grands Lacs des élévateurs qui peuvent contenir environ 15,000,000 de boisseaux de grain. Pourquoi n'en transporterait-on pas aussi à Fort-Churchill?

Ne désirant pas abuser plus longtemps des instants de la Chambre, je terminerai en disant que la population de l'Ouest, les électeurs de ma circonscription, et je crois pouvoir dire les citoyens de la province de la Saskatchewan, désirent que le Gouvernement mette immédiatement à l'étude ce problème dont la solution les rapprochera des consommateurs de leurs produits et allégera le fardeau qu'ils ont supporté depuis quelques années. Ils prient le Gouvernement de leur venir en aide en leur procurant de meilleurs moyens de transporter leur grain.

J'ai tenté de démontrer que l'entreprise que mentionne ma proposition est susceptible d'exécution, que les cultivateurs de l'Ouest exigent la solution de ce problème, que le projet n'est pas de nature à ébranler le ministère, que l'Ouest a des titres aux égards du Gouvernement fédéral parce qu'il contribue puissamment au développement des ressources naturelles du Canada, J'espère que ces considérations auront du poids auprès du ministère et des députés des deux côtés de la Chambre et que ma proposition sera favorablement accueillie par eux.

Un examinateur interroge:

—Maintenant, voulez-vous nous dire quel est le moyen le plus énergique pour rétablir la circulation?

Et l'élève interpellé, qui songe à de récentes bagarres, de répondre:

—C'est d'appeler les gardiens de la paix.

Causerie Litteraire.

Dans la rue

Il est six heures du soir, une musique très variée s'élève dans l'atmosphère enfumé; ce sont les sifflets des boutiques annonçant la fin du travail.

Le soleil est encore haut et darde ses rayons sur l'asphalte des trottoirs. Une population affairée vraie fourmilière humaine passe et repasse comme un flot mouvant dans la rue vaste et spacieuse.

L'ouvrier en habits de travail; le journalier encore ruisselant des sueurs du jour se dirigent vers l'humble maisonnette, vers la tente bien blanche qui tranche là-bas dans le vert du bosquet.

La jeune fille du bureau retourne d'un pas rapide vers la maison du père. Ce sont des commis de magasin, aspirant à plein poumons l'air vivifiant du soir, embaumé par un vent léger venant de la rivière.

Un richard, allume voluptueusement un havane et marche au petit pas des heureux de la vie.

De temps à autre les charmants petits vendeurs de journaux font tressaillir de leur voix sonore l'insouciant rêveur, passant inaperçu parmi la foule.

Droit comme un I le gardien de la paix domine des épaules, les curieux réunis au bord du trottoir.

Un calme passager se remarque, tous sont à leurs repas; l'heure passe, une légère teinte noire enveloppe l'horizon. La paix du soir plane sur la cité, plus de lourds camions dans la rue. De temps à autre un auto passe rapide, soulevant un nuage de poussière. De charmantes amazones au galop d'un cheval, plein de feu s'éloignent au coin de la rue, et le sabot du coursier frappe avec force le sol durci.

Les lumières s'allument. Les promeneurs deviennent plus nombreux. Les toilettes variées semblent ajouter au charme de la soirée. C'est la blonde Américaine aux yeux beaux, les épaules couvertes d'un châle blanc. Plus loin l'Anglaise serrée dans un costume, dernière création de la mode, sourit gentiment à l'ami qui passe.

Une Allemande au teint frais, aux contours gracieux se dirige vers le rendez-vous promis... Quelques brunes Canadiennes sortent d'un restaurant, la santé et la joie brillant dans leur regard, et le parler français vient comme une musique charmer l'oreille du compatriote qui passe.

L'obscurité commense déjà à envahir les grandes bâtisses. La foule se presse, va, vient, toutes les figures rayonnent de liberté. Quelques couples discrets prennent lentement les rues désertes et semblent fuir le contact de la foule....

La nuit est complète. Les trottoirs deviennent déserts, une à une les lumières s'éteignent. Quelques promeneurs admirent encore la douceur de la soirée. Le silence envahit déjà la Reine de l'Alberta... tout repose...

Minuit, la fraîcheur de l'atmosphère entoure comme un voile léger la ville endormie... c'est assez rêver... Bonsoir.

MEPHISTO.

L'EPISCOPAT CANADIEN.

Un correspondant de Rome, se faisant l'écho de la rumeur qui annonce l'élévation de Mgr Bégin, archevêque de Québec à la pourpre romaine parlant du consistoire, qui doit avoir lieu au mois prochain, écrit ce qui suit:

"Les Canadiens réclament aussi un chapeau pour un des leurs. Ils ne sont plus représentés dans le Sacré-Collège depuis la mort du cardinal Taschereau. Mais là encore on a l'embarras du choix.

"Pie X est animé d'une particulière bienveillance pour les Canadiens. La fidélité de leur foi, et le contraste de leur attachement à l'Eglise avec la conduite moins édifiante de leurs cousins les Français, expliquent cette bienveillance Il y a longtemps que le Saint-Père aurait donné un successeur au cardinal Taschereau si les mérites des candidats ne s'équilibraient à peu de chose près.

Le "Corriere do Milano" prête à Pie X ces paroles dont il affirme l'authenticité: "Les évêques canadiens? je voudrais pouvoir leur donner le chapeau à tous!"

"Magnifique éloge qui montre en quelle estime le Saint-Père tient l'épiscopat canadien."

POUR LES CULTIVATEURS

NOUVELLE.

La traite des Vaches

Le jeune fermier, pieds nus, accompagné du chien fidèle va d'un pas rapide, suivant le sentier tracé dans la prairie.

Il écoute si le vent ne lui apportera pas les sons de sa cloche attachée au cou de la reine du troupeau.

Le chien s'est précipité dans les branches qui cachent le ruisseau. Tout le troupeau est couché dans l'herbe de la rive.

Un ordre du jeune enfant et les vaches se lèvent, puis une à une après avoir trempé leur muffle humide dans l'eau courante, s'acheminent vers la ferme. Une jeune Canadienne aux bras blancs, à la taille forte mais élégante sort de la maison, une chaudière toute reluisante dans la main.

Son frère a donné à chaque animal une poignée de sel, et les vaches paisibles lèchent lentement l'auge de bois.

Assise sur un petit banc rustique, la fermière lave le pis soyeux puis, prenant les trayons bien propres, elle fait tomber dans la chaudière les jets blancs du bon lait chaud.

Une vache fouette bien de sa queue le visage de la fillette, mais ce n'est qu'un des petits ennuies du métier.

A chaque vache, elle prodigue une petite caresse, et éloigne de sa main les moustiques nombreux, attachés à la peau de la pauvre bête.

Sur le pas de la porte dans une chaise peinte en rouge, le grand-père fume une pipe de tabac nouveau et admire les lueurs incendiaires du soleil couchant.

La jeune fermière vient de terminer la traite. Le lait coulé, est déposé dans la glacière. Le chien taquine une jeune vache qui tente d'entrer dans le jardin où l'herbe semble si bonne.

La famille entre souper, un travail de terminé. Le troupeau retourne aux champs. Demain la crême épaisse deviendra le beau beurre jaune, qui vendu à Messieurs les Citadiens rapportera de beaux écus sonnants.

ADOLPHE.

INDUSTRIE LAITIERE.

La Vache Ayrshire.

Très belle vache, admirée par tous, la Ayrshire tire son origine du comté d'Ayr, en Ecosse. Elle est la seule race gardée dans les centres laitiers de l'Ecosse, elle est aussi répandue en Angleterre.

L'origine de cette race est assez obscure. Les Ayrshires furent importées en Canada par des colons Ecossais au commencement du 19 ième siècle. Depuis 25 à 30 ans les importations ont été fréquentes. Les Ayrshires sont les plus rustiques parmi les animaux importés en Canada après la Kerry et la Canadienne. Cette vigueur naturelle jointe à leur activité fait qu'elles réussissent très bien dans le pays. Le poids moyen de la vache est de 1,000 livres, le taureau pèse 1,500 livres.

La Ayrshire produit une bonne quantité de lait sans toutefois égaler la Holstein, la production moyenne annuelle étant de 8,000 livres.

Le lait des Ayrshires contient 3.8 pour cent de matières grasses et 8 à 9 pour cent de solides non gras, il est bon pour la fabrication du beurre excellent pour celle du fromage, il convient aussi pour l'élevage soit pur, soit écrémé. La Ayrshire donne un bon rendement jusqu'à un âge plus avancé que certaines autres races, elle se développe rapidement et jouit d'un grand pouvoir d'assimilation. Le taureau Ayrshire est un bon améliorateur de races croisées ou communes. Quoique généralement docile et tranquille, la vache Ayrshire est quelquefois nerveuse, les trayons sont un peu trop courts chez elle.

Elle est de couleur rouge et blanc, blanc uniforme ou rouge uniforme, chaque couleur bien limitée.

Cette race est très estimée dans l'Ouest et deviendra une des principales parmi celles qui sont destinées à l'industrie laitière.

ELEVAGE

Préliminaires.

L'amélioration des troupeaux chez la plupart des fermiers de l'Ouest n'a pas reçue l'attention que son importance demande. Cela revient à dire que l'élevage du bétail d'une manière raisonnée est négligé. Pendant longtemps on a fait valoir pour excuser cette lacune que l'élevage du bétail n'est pas aussi rémunérateur que la culture du blé, ou d'autres produits de la terre. Plusieurs comprennent maintenant la fausseté de cette opinion, mais les troupeaux toujours négligés ne sont pas en état de rendre cette industrie aussi payante qu'elle pourrait l'être.

Pour réussir il faut commencer par améliorer les troupeaux. Le bétail sur une ferme doit être considéré comme des machines propres à fabriquer des produits plus concentrés et d'une plus grande valeur. Ce degré de concentration est quelquefois très marqué, comme lorsque l'on convertit les nourritures grossières en beurre ou en viande, ces produits sont expédiés plus facilement que les matériaux dont ils proviennent, les frais de transports en sont diminués et un bon apart des éléments retourne à la terre. Le succès en élevage est un problème difficile à résoudre et un des plus intéressants de l'agriculture. Cette difficulté ne résulte pas seulement de l'obscurité qui enveloppe cette science mais encore des irrégularités dans la transmission des qualités dont les causes sont quelquefois incompréhensibles. Cette science est de plus en plus mise à la portée de tous par les efforts que l'on fait pour rendre plus vulgaires les principes fondamentaux de l'élevage. Ces principes sont les suivants :

1o. Baser l'élevage sur un type modèle, idéal ou réel ;

2o. Faire de l'élevage avec des animaux qui se rapprochent de ce modèle ;

3o. Elever avec des animaux, spécialement les mâles qui sont depuis longtemps exempts de sang étranger ;

4o. Accoupler les animaux de manière à corriger les défauts des parents dans les descendants ;

5o. Pratiquer une sélection rigoureuse et constante ;

6o. Porter attention aux principes hygiéniques et à l'alimentation.

Nous continuerons, la semaine prochaine et dans les numéros suivants, cette étude très importante sans laquelle les fermiers ne pourront jamais avoir de bons animaux, soit pour l'industrie laitière, soit pour la viande de boucherie.

REVOLUTION DANS LA CULTURE DU BLE.

Mr Robert Blemhuber de Marquette, Michigan, agriculteur très expérimenté, et possesseur d'une magnifique ferme dans la Saskatchewan, étudie depuis 3 ans la grande question de l'agriculture dans nos provinces, et s'est occupé tout spécialement de la culture du blé.

Apportant sur ce sujet des connaissances profondes, il pense avoir trouvé le moyen le plus pratique et le plus rémunérateur pour la culture du blé dans l'Ouest.

Mr Blemhuber est d'avis de semer le blé dans l'automne après les dernières pluies et avant les grands froids, au lieu de le confier à la terre dans le printemps de l'année comme c'est la pratique générale.

De cette manière la récolte sera avancée de 3 semaines. Cette nouvelle pratique assurera une maturité hâtive pour la saison, et la récolte sera exempte des froids qui ont causé tant de pertes aux fermiers l'an dernier.

Le grand problème de la conservation de l'humidité au sol pour la germination des graines est le plus important à résoudre pour l'agriculteur dans l'Ouest. Ce moyen nouveau semble l'expliquer. Mr Blemhuber a remarqué que sur son terrain à 2 milles sud-est de Battleford, durant les trois années qu'il a passé là, il n'y a pas plu, après le mois de septembre, et les gelées ont trouvé le sol couvert d'une fine poussière, que le froid ne pouvait pas même durcir, et tout l'hiver on pouvait remuer cette poussière sous la neige.

Le grand problème est de semer le blé dans cette poussière sèche, N'étant, en automne, en contact avec aucune humidité, les germes ne commenceront pas à se développer, et se conserveront intacts tout l'hiver.

Au printemps la neige en pactant cette poussière, lui donnera l'humidité nécessaire, et assurera les conditions avantageuses de la récolte.

Il n'y aura plus qu'à herser le terrain afin de faciliter l'évaporation et permettre aux plantes d'absorber l'humidité nécessaire depuis la période de sécheresse de la fin de mars, jusqu'à la fin de mai.

Le vieux système est de beaucoup inférieur à celui-ci et les fermiers doivent tous le comprendre. D'abord, avec le vieux système, la récolte est retardée de trois semaines et souvent le grain est noyé par l'humidité d'une saison tardive. De plus, tout le travail que nécessite les semences le printemps est très coûteux, et plus dur que s'il était exécuté par les beaux jours d'automne, puis, quelque soit l'habileté du fermier, il ne pourra jamais arriver avec la nature, et la préparation du sol par la neige telle que pratiqué dans le nouveau système est idéale et assure des récoltes abondantes, certaines, et précoces.

L'INTERDICTION DE L'ABSINTHE EN FRANCE

Paris. — Les sénateurs Bérenger et de Lamurzelle viennent de déposer au bureau du Sénat une proposition visant l'interdiction totale de la fabrication de l'absinthe en France.

Cette nouvelle provoque une grande émotion parmi les distillateurs français, malgré le fait qu'une proposition de même genre a déjà été rejetée par la Chambre des députés.

Il est certain qu'aucune boisson ne jouit d'une aussi mauvaise réputation que l'absinthe, mais ses fabricants font remarquer qu'elle est presque inconnue en Bretagne et en Normandie, qui, d'après les statistiques, sont les provinces de la France où la sobriété est le moins observée.

Les commerçants en matières premières tels que les herboristes, les cultivateurs d'absinthe, les fabricants de bouteilles, de bouchons et autres, font cause commune avec les distillateurs.

Ils font en outre remarquer que l'interdiction de l'absinthe causerait une perte annuelle de $12,500,000 pour le trésor.

Résumé des Réglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26 non réservés, pourra être prise comme homestead par toutes personnes se trouvant le seul chef d'une famille ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 âcres plus ou moins.

Une demande d'entrée ou d'inspection doit être faite personellement au bureau de l'agent local ou sous-agent.

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture de celui-ci chaque année, au cours d'un terme de trois ans.

(2) Si le père (ou la mère, si le père est décédé) de toute personne éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après le teneur de cet acte, quand au lieu de résidence avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte, quant à la résidence, pourront être remplis par le fait de résider sur le dit terrain.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de faire.

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

MARCHE D'EDMONTON.

(Prix des Elévateurs).

— Blé —	
No. 1 Northern	$1.01
No. 2 Northern	98
No. 3 Northern	93
— Avoine —	
Avoine	de 38c. @ 40c.
— Orge —	
Pour brasseries	50
— Foin —	
(En balles et en charges de char).	
Foin de Slough	$5 @ $07.
Foin de terre haute	8. @ 10.
Mil	10. @ 14.
(A la tonne sur le marché).	
Foin de slough	$8 @ $12.
Foin de terre haute	$11 @ 15.
Mil	$12 @ $16.
— Farine — (détail)	
"Five Roses"	$3.60
"Household"	3.50
"Capitol"	3.15
"White Rose"	3.15
"Strong Bakers"	2.75
Autres marques	$2.50 et 3.00
— Beurre —	
De beurrerie	de 30c @ 35c.
— Oeufs —	
Garantis frais.	20c
— Patates —	
Patates	60c @ 75c.
— Animaux —	
Porcs — au 100 lbs	$4. @ 4.50
Boeufs	$3.50
Vaches	**$2.50 @ $3.00**
Agneaux — pièce —	$4. à $5.00
Moutons	6c. @ 7c.
—Viande —	
Boeufs	7c. & 8c.
Porc	8c.
Agneaux, —au quartier	$1. @ $2.
Mouton	14c @ 16c.
— Volailles —	
Poulets du printemps	12½ @ 14c.
Poules	11c. @ 12c.
Dindes	17c. @ 20c.
— Légumes —	
Choux	5 @ 6c.
Oignons	8c.
Carottes	3c.
Panais	4c.
Betteaves	4c.
Persil	10c.
Cellery	12½ @ 15c.

—Prête-moi cinq dollars...
—Je n'en ai plus que trois!
—Donne toujours, c'est deux dollars que tu me devras!

LE MEDECIN DES PAUVRES.

Le Professeur Peyronnet de Paris, directeur de l'œuvre humanitaire "Le Médecin des Pauvres," vient de publier une nouvelle édition de ce magnifique ouvrage, lequel traite spécialement des maladies de l'homme et de la femme. Il s'occupe également des maladies des animaux domestiques en donnant les moyens de les guérir. Cet ouvrage contient 320 pages illustrées de gravures en couleur. Il contient en outre 2000 recettes utiles. Chaque livre contient un **Bon donnant droit à une consultation gratuite** par correspondance ou de vive voix. L'ouvrage sera envoyé franco, partout, coûte un dollar. Adresse exacte s.v.p. Ecrire, P. Peyronnet, 215 Fifth St., Edmonton.

Maman cherche à expliquer à Toto la différence qui existe entre l'accent aigu et l'accent grave.

—Alors, s'écrie Toto, quand grand papa se plaint des rhumatismes aigus, c'est pas grave?

Notre Jonrnal.

Un journal est l'ami qui vient de temps à autre charmer les longues heures de solitude, et les moments de repos.

Dans l'Ouest, tout particulièrement, parmi une population de nationalité différente, les personnes parlant la langue française sont contentes de recevoir une feuille rédigée en français. "Le Courrier de l'Ouest" est à tous le compagnon fidèle. Amis lecteurs, vous en coûterait-il beaucoup d'aider au développement du seul journal français dans les nouvelles provinces?

Il y a dans toutes les paroisses des personnes qui pourraient certainement nous envoyer des nouvelles locales.

Si chaque ville, chaque village, avait un correspondant intéressé, nous envoyant des notes chaque semaine, le journal deviendrait vite très important, une émulation louable serait remarquée entre les diverses parties de la province et tous les abonnés seraient charmés de pouvoir lire des notes de leur village.

Que tous ceux désirant contribuer au développement rapide de notre oeuvre éminemment patriotique, et qui veulent nous envoyer des nouvelles régulièrement, écrivent au Bureau de la Rédaction de notre journal et nous leur enverrons timbres, papiers, enveloppes, etc.

Notre journal est destiné à prendre une extension considérable au fur et à mesure que l'élément français se multipliera dans l'Ouest, et tous les vrais amis du progrès doivent avoir à coeur de contribuer largement à son succès.

Nous espérons avoir trouvé chez tous nos lecteurs des amis désireux de nous aider dans le but poursuivi, et remercions de tout coeur les entreprenants qui ont déjà répondu à nos demandes antérieures.

IL NOUS ARRIVE MOINS D'IMMIGRANTS

L'immigration au Canada, dans les ports océaniques, a diminué de trente-sept pour cent pour les quatre premiers mois de l'année, comparée à celle de la période correspondante de l'année dernière. Cette diminution est due aux lois restrictives que le département de l'immigration met en vigueur, dans le but d'empêcher la concurrence faite à la main-d'oeuvre canadienne et à l'entrée au pays d'immigrants peu convenables.

Vu le manque d'ouvrage qui s'est fait sentir, l'hiver dernier, au Canada, des avis avaient été envoyés aux agents d'immigration recommandant de n'envoyer au Canada que ceux qui se destinent aux travaux d'agriculture et même, pour ceux-là, de leur faire retarder leur départ jusqu'au printemps, s'ils n'avaient pas de quoi subsister quelque temps.

Ces avis furent envoyés en Angleterre et par toute l'Europe et c'est ce qui a fait diminuer le nombre des immigrants.

Certaines compagnies de transport pour éluder la loi, débarquaient les immigrants à New-York ou dans d'autres ports américains, mais le département d'immigration a pris les moyens de faire surveiller les frontières internationales et les autorités seront être, vers le milieu du mois en état d'empêcher toute immigration frauduleuse.

NOS THEATRES.

LE GRAND

Il y eut encombrement au théâtre Grand ces jours-ci et toute la foule ne pouvait tenir dans la vaste salle. Rien de surprenant, puisque le programme de cette semaine est le meilleur qui ne s'est pas encore vu à Edmonton. Le théâtre devient de plus en plus populaire, les vues animées sont toutes de la dernière création et l'auditoire ne peut se lasser d'admirer des spectacles tels que ceux offerts dans une création comme "Le Poignard Enchanté", où toutes les couleurs viennent s'unir aux transparences des images séduisantes.

Alfred Bonner, bariton a, comme par le passé, soulevé son auditoire dans ses chansons illustrées.

Que dire de Burke & Burke, nouveaux comédiens, apparaissant au théâtre Grand pour la première fois. Jamais un rire continuel n'a tant été remarqué que durant les farces de ces deux nouveaux personnages; jeux de mots appropriés, équivoques charmants, enfin tout contribue à la gaieté folle de l'auditoire. Norma Wills et Monte Collins, assistés d'Alfred Bonner ont aussi provoqué une joie continuelle dans la salle. Le Grand Theatre est sûrement le favori des Edmontonais, et plus que jamais le rendez-vous de tous.

L'Orpheum.

Quelles belles vues animées! telles sont les paroles entendues chaque soir à la sortie de l'Orpheum, cette semaine. Comme il n'y a pas de Vaudeville pour quelques jours, les prix sont de 15 et 10 centins. Chaque nouveau programme amène des surprises, et les vues animées de cette semaine sont tout à fait supérieures, spécialement celle de la Princesse Egyptienne, vue qui nous transporte dans l'antiquité, et nous fait admirer les moeurs, et les habitudes des anciens puis par un charmant contraste, la princesse revient dans le rêve d'un archéologue, au milieu du 20ième siècle, le spectacle est grandiose et mérite d'être vu.

Melle MacQuarrie a chanté pour la première fois cette semaine à l'Orpheum. C'est un nouveau talent qui s'annonce et le public a su lui prodiguer les applaudissements les plus mérités. L'orchestre a comme toujours charmé l'auditoire et joue 4 jolis morceaux de musique avant le commencement des vues animées.

UNE IDYLLE A LA COUR DE PORTUGAL.

Lisbonne. — Le journal "El Mundo" publie une histoire d'après laquelle le fol amour du roi Manuel pour la fille d'une dame d'honneur de la reine Amélie menace de renverser tous les projets matrimoniaux édifiés par cette dernière. D'après ce journal, le défunt roi Dom Carlos et la reine Amélie n'ignoraient rien de l'attachement de leur fils pour la jeune personne en question, qui entre autres est apparentée aux familles les plus aristocratiques du Portugal, mais ils considéraient cet amour comme un enfantillage.

Depuis que le roi Manuel est monté sur le trône, un mariage avec une personne de sang royal est considéré comme une nécessité d'Etat. Il y a quelques jours la reine-mère et le duc d'Oporto discutaient cette question en présence du jeune monarque, lorsqu'à leur grande surprise celui-ci déclara qu'il n'épouserait que la jeune fille objet de ses premières amours ou qu'il resterait célibataire.

On s'attend à ce que la dame d'honneur et sa fille soient invitée à faire un voyage à l'étranger, dans l'espoir qu'une longue séparation fera changer les sentiments du roi.

MM. le Major Thibaudeau et le sergent-major Lessard, étaient dimanche dernier à la Rivière Qui Barre afin d'enrôler des recrues pour l'escadron "D". Les escadrons du district d'Edmonton laissent la capitale pour Calgary dimanche soir, le 7, à 8 heures du soir.

Le Rév. M. Normandeau, Curé de Saint-Emile de Légal, était en visite à Edmonton, vendredi de la semaine dernière.

NOUVELLES LOCALES

NOUVEL HOTEL

Edmonton ajoutera bientôt au nombre déjà nombreux de ses beaux édifices, le magnifique hôtel "Palace", dont la construction sera commencée avant peu, au coin de l'Avenue Jasper et de la Cinquième rue. L'imposant édifice aura 100 pieds de long sur l'Avenue Jasper et 135 sur la cinquième rue, et comprendra 125 chambres à coucher, dont la plus petite aura 12 pieds sur 15. Un ascenseur sera en communication directe avec les escaliers, et l'escalier principal sera large de six pieds. Toutes les chambres recevront l'air et la lumière directement du dehors, et seront toutes aménagées avec luxe. A part les salles à dîner privées, se trouvant à chaque étage, il y aura la salle à dîner publique, mesurant 57 pieds par 38.

Un appareil téléphonique sera installé dans chaque chambre à coucher, et la maison sera aussi munie d'un bureau de télégraphie

Mr F. M. Lannic est le promoteur de la compagnie incorporée sous le nom de "Palace Apartment Co., Ltd. of Edmonton" avec un capital de $150,000 dollars. Mr Lannic est le président et l'administrateur de la nouvelle compagnie. Mr B. T. Hynke en est le vice-président.

Mr Lannic fut le promoteur et le premier président de la compagnie de l'Hôtel Cécil, qui a toujours été un succès, et nous sommes assurés que la nouvelle compagnie réussira, puisque Mr Lannic apporte dans l'entreprise, l'expérience de plusieurs années. Edmonton possèdera dans cette bâtisse le plus joli et le plus moderne hôtel de l'Ouest Canadien.

Rien n'a été épargné pour assurer aux futurs pensionnaires tout le confort et la sûreté désirables.

Mr E. E. Hopkins, de la compagnie Hopkins et James est l'architecte. Mr Hopkins est un maître en fait d'architecture et ses succès remportés dans la cité de Montréal et les grandes villes de la Puissance seront continués par ce nouveau monument de goût qui s'élèvera bientôt au coeur même de la Reine de l'Alberta.

Activité! Progrès!

Les travaux de pavage se continuent plus activement que jamais sur l'Ave Jasper. Déjà les dernières couches de ciment sont posées sur une étendue de quelques cents verges.

De l'ascenseur, à l'Ave Jasper, sur la première rue, les derniers travaux seront exécutés cette semaine.

Le spectacle des travaux est certainement imposant.

Des charges de cailloux, charbon, etc., viennent sans cesse alimenter les puissants engins qui préparent le ciment et le mélangent avec le gravois, puis les travailleurs avec la file interminable des brouettes qui charroient les matériaux préparés, le rouleau mécanique et son bruit monotone, la rue remplie de voitures; les trottoirs bondés de curieux.

Pour une ville de 20,000 habitants le spectacle indique un progrès rapide, et le tableau de cette activité sans précédents est digne des plus grandes métropoles de l'Amérique.

Nouveau bureau d'avocats

Messieurs L. McPhee, L. L. P. et J. Galbraith ont ouvert cette semaine un nouveau bureau d'avocats dans l'édifice de la Banque Northern, au No. 293, Ave. Jasper-Est.

Le nom de la nouvelle société légale, est "McPhee & Galbraith" et ces Messieurs s'occuperont spécialement d'affaires commerciales.

Mr M. A. Morin, et J. St-Pierre, d'Edmonton, partiront bientôt pour se rendre à 130 milles à l'est de la ville sur la voie du Transcontinental pour y prendre du terrain. Ces Messieurs ont aussi l'intention de s'occuper de commerce, ainsi que de contrats pour la construction des bâtisses. Nous souhaitons le succès à nos courageux compatriotes.

NOUVEAU THEATRE.

Ce soir le Théâtre Dominion ouvrira ses portes au public. Mr Lee Brandon, administrateur du nouveau théâtre a tout fait pour assurer le confort à l'auditoire, et les décors du nouveau théâtre sont magnifiques. Nous félicitons l'entreprenant Mr Brandon d'inaugurer dans la capitale une série de représentations qui seront certainement goûtées du public. Tout l'été de charmantes comédies seront jouées chaque soir au Théâtre Dominion. Les prix sont de 15, 25, 35, et 50 cents dans les loges. Il y aura place pour 390 personnes. Deux fois la semaine, un nouveau et entraînant programme viendra réjouir les habitués.

Allons en foule ce soir assister à la comédie "In Mizzouri", qui sera la première des représentations au nouveau théâtre et qui certainement sera un succès.

LA CIGARETTE.

L'honorable M. Aylesworth soumettait l'autre jour à la Chambre, un projet de loi destiné à restreindre l'usage du tabac chez la jeunesse.

Le but de la nouvelle loi n'est pas de défendre absolument l'usage du tabac à toute personne indistinctement, comme le demandait M. Blain, au commencement de la session. La mesure n'a trait qu'aux jeunes gens de l'un et de l'autre sexe. Elle leur interdit expressément l'usage du tabac de quelque manière que ce soit, s'il n'ont pas seize ans accomplis.

Enfeindre la loi sera, de la part des personnes qui fourniront du tabac, des cigarettes, du papier à cigarettes, à des jeunes gens, se rendre passibles d'une amende de $10, pour la première offense et plus forte pour répétition de l'offense. Quant aux personnes âgées de moins de seize ans, qui agiront en contravention avec la loi, on les réprimendera d'abord, puis elles seront sujettes à une amende maximum de $1 pour la seconde infraction, et à une amende de $4 pour les autres infractions. La police aura le droit de confisquer tabac et cigarettes trouvés en possession du jeune garçon. Les machines automatiques servant à vendre des cigarettes ou cigares seront interdites.

Voilà dans ses grandes lignes le projet de loi visant à réprimer l'usage du tabac et de la cigarette notamment chez les jeunes gens. Cette réforme s'impose; il y a lieu de féliciter le gouvernement qui l'entreprend.

Les statistiques démontrent que la consommation annuelle des cigarettes, au Canada, s'élève à 350 millions, et suit une progression rapide.

L'abus de la cigarette cause des ravages sur le physique et sur le moral des enfants. Pourtant, le nombre de ceux qui contractent l'habitude de fumer la cigarette, véritable passion après un certain temps, augmente de façon alarmante. A tous les coins de rue, dans nos villes canadiennes, on rencontre des enfants de sept ou huit ans, avec une cigarette au bec! C'est à faire pitié.

Il faut enrayer le fléau. Le gouvernement a compris que son devoir était de protéger la jeunesse, sans pourtant empiéter sur les droits de l'âge mûr. Aussi, n'a-t-il pas prohibé complètement la cigarette. Son usage n'a pas de suites fâcheuses, chez l'âge viril.

Et d'ailleurs, défendre l'usage de la cigarette aux adolescents, c'est provoquer une diminution du chiffre des fumeurs de cigarettes; car non seulement les jeunes gens ne pourront pas fumer, mais ils ne pourront pas contracter une habitude tyrannique, et plusieurs d'entre eux continueront après seize ans révolus à ne pas faire usage de cigarettes.

Du "Temps"

Melle Catherine Hugues, depuis un an et demi rédactrice au "Bulletin" d'Edmonton, vient d'être nommée archiviste pour la province. Melle Hugues occupe une des premières places dans la littérature canadienne et nous la félicitons cordialement de sa promotion.

PREMIERE COMMUNION.

Un bon nombre de garçons et filles firent dimanche leur première communion dans les églises St-Joachim et de l'Immaculée Conception. A la grand'messe, à l'Eglise St-Joachim, Monseigneur Legal donna le sacrement de Confirmation aux communiants, dans l'après-midi il confirma ceux de l'église de l'Immaculée Conception.

Sa Grandeur rendit aussi visite aux prisonniers catholiques du pénitentier. Le Rév. P. Lacombe adressa quelques mots en cris aux détenus, 8 furent confirmés.

Le Rév. P. Norman, supérieur du Séminaire de St-Albert, qui a donné le sermon de circonstance à l'Eglise de l'Immaculée Conception, a parlé en français à nos jeunes communiants canadiens-français, ce qui leur a grandement fait plaisir, car dans l'Est on n'entend pas ces sermons français très souvent. Nos félicitations et remerciements au Rév. P. Norman pour avoir eu cette bonne pensée.

Mr A. Audette, du Fort Saskatchewan était à Edmonton ces jours derniers.

PETITE ENCYCLOPEDIE

Les riches héritières mariées depuis quelques années à des étrangers ont apporté à leur époux près de neuf cents millions et privé les Etats-Unis d'autant.

* * *

Un new-yorkais pesant 360 livres vient d'épouser une personne de 72 livres.

* * *

Les Persans ont un nom particulier pour chaque jour du mois.

* * *

Dans l'Inde, le savon est un objet de curiosité.

* * *

Les exportations de bétail canadien, en Angleterre, en 1905-06, ont été de $11,079,065.

* * *

La population de l'Angleterre est de 560 par mille carré, celle des Etats-Unis de 25 par mille carré, celle du Canada de 1.5 seulement.

* * *

Peu de pays paraissent prospérer d'une manière aussi remarquable que le Mexique. Son excédent budgétaire, l'année dernière, a été de près de $30,000,000, ce qui est plus que son revenu total d'il y a vingt ans. On y construit des chemins de fer, des canaux, on y développe des mines et il y a augmentation de 3,300 élèves dans ses écoles.

* * *

Les iseaux qui vivent le moins, les plus infimes et les plus petits, vivent encore au moins 8 ou 9 ans. Mais cette courte durée de vie est exceptionnelle. La longévité de 15 à 50 ans est plus commune.

* * *

Les oiseaux de mer, goëlands bruns, ou argentés, mouettes blanches, peuvent vivre jusqu'à 40 ans et plus.

* * *

Quatre femmes ont été élues aux dernières élections municipales d'Angleterre.

* * *

Une récente statistique prouve que Mozart et Schubert ont été les deux plus féconds compositeurs parmi les musiciens connus. En effet, mort tous deux jeunes, le premier a trente-et-un ans, ils ont laissé, Mozart: 626 compositions et Schubert 791. Sébastien Bach en a laissé 1,102, mais il est mort à 65 ans.